

Nouvelle série - N° 147

ISSN 0755-8805

BULLETIN  
DES SÉANCES  
DE  
**L'ACADÉMIE DE NIMES**

ANNÉE 2006



ACADÉMIE DE NIMES  
16, rue Dorée  
NIMES  
2006



**BUREAU DE L'ACADÉMIE**

*pour l'année 2006*

Ce bureau tient lieu de conseil d'administration

Président d'honneur : M. Dominique BELLION,  
Préfet du Gard

Président : Jacques GALTIER.

Vice-président : Jean-Marc ROGER.

Secrétaire perpétuel : Christiane LASSALLE

Secrétaire adjoint : Catherine MARÈS

Trésorier : Pierre-Marie MICHEL (décédé le 10- 02-2006).

Trésorier adjoint : Henri HUGUES.

Bibliothécaire : Pascal GOUGET.

Archiviste : Monique KUNTZ.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits par chèque bancaire au nom de l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, Nîmes.

---

© by Académie de Nîmes - 2007

ISSN 075568805



## SOMMAIRE FAITS ACADÉMIQUES

M. Bernard Fontaine, membre résidant, représente l'Académie à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'Appel .....	10
Élection du nouveau président et du vice-président .....	12
Installation de M. J. Galtier et de M. J.-M. Roger .....	14
Séance publique annuelle.....	18
Décès de M. Pierre-Marie Michel, membre résidant.....	17
Déclaration de la vacance du fauteuil de M. Paul Tempier, membre résidant, démissionnaire.....	19
Décès de M. Jacques Larmat, membre honoraire .....	21
Séance administrative (24 février).....	24
M. Gabriel Audisio, membre résidant, rend compte de ses deux mandats .....	24
Rapports des six commissions .....	25
Déclaration de la vacance des fauteuils de MM. Leroy-Ladurie, Joutard, Vago et René Rémond, passés dans la classe des honoraires.....	26
Élection de MM. Bourrat, Matouk, Stephan et Trarieux, au titre de correspondants .....	29
Réception à l'occasion de la visite de M. Jean-Daniel Bergasse, président de la société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, de M <sup>lle</sup> Favre secrétaire générale de cette société .....	29
Élection de M <sup>me</sup> Paule Plouvier, correspondante, au fauteuil de M. Jean-Michel Gaillard, décédé.....	34
Réception des quatre nouveaux correspondants .....	34
Sortie à Avignon, en collaboration avec l'Académie de Vaucluse....	32
Réception de M. André Erdős, ambassadeur de Hongrie .....	38
Réception de M <sup>me</sup> Paule Plouvier, comme membre non résidant .....	44
Visite de M. André Catillon, chargé de la francophonie au ministère de la Culture, ainsi que des membres du club Richelieu .....	55
M. Georges Pincemaille, correspondant, reçoit la Croix d'Officier de l'Ordre du Mérite .....	63
Visite de l'hôtel de l'Académie, pour les journées du patrimoine....	64
Naissance de l'Académie des Hauts Cantons .....	64
Décès de Mgr Robert Dalverny .....	67
Compte rendu de M. Pascal Gouget sur les journées commémorant le tricentenaire de l'Académie de Montpellier et la journée de la Conférence des Académies de Province .....	74
Visite d'une journaliste de l'Express .....	74
Élection de M. Pierre Marès, comme membre résidant, au fauteuil	



de M. Paul Tempier, démissionnaire.....	77
Séance administrative du 17 novembre .....	81
Démission de M. Robert Doria, correspondant .....	85
Accessit pour le prix Marthe Issoire .....	86
M. Matouk, correspondant, présente le compte rendu de l'assemblée générale du Comité pour la publication des œuvres de Charles Gide.....	86
M. René Maubon, correspondant, propose un voyage qui nous conduirait à Vézelay, Saint-Benoît-sur-Loire, Chartres, Bourges, en avril prochain .....	86



**PROGRAMME DES COMMUNICATIONS  
DE L'ANNÉE 2006**

- 13 janvier : *Le pain maudit de Pont-Saint-Esprit*, par Charles PUECH, membre résidant.
- 27 janvier : *Ce que l'art roman doit aux arènes de Nîmes*, par Victor LASSALLE, membre honoraire.
- 10 février : *L'œuvre poétique de Pierre André Benoit*, par Jean-Louis MEUNIER, correspondant.
- 10 mars : *L'intolérance religieuse en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, par Gabriel AUDISIO, membre résidant.
- 24 mars : *Un notable nîmois au cœur de la vie économique du Gard : Léonce Guiraud (1811-1906)*, par Michèle PALLIER, correspondant.
- 7 avril : *Le secteur sauvegardé d'Uzès*, par Ariel BALMASSIÈRE, correspondant.
- 5 mai : *Vélasquez et les Ménines*, par Jacques LÉVY, membre résidant.
- 19 mai : *Réception d'un membre non résidant, Paule Plouvier*.
- 9 juin : *Le rôle des grandes bibliothèques dans l'acquisition du savoir au XXI<sup>e</sup> siècle*, par Jacqueline LEROY, membre non résidant.
- 23 juin : *Inventaire du mobilier de l'hôtel de l'Académie ; une année de l'Institut européen Séguier*, par Hélène DERONNE, membre résidant.
- 29 septembre : *La Féminité. Essai de compréhension de l'être sans qui l'humanité ne serait pas*, par Charly S. JALLATTE, membre résidant.
- 20 octobre : *De l'éthologie au coq-à-l'âne*, par Paul MAUBON, membre résidant.
- 3 novembre : *Prendre les eaux à Vichy avec M<sup>me</sup> de SÉVIGNÉ*, par Monique KUNTZ, membre résidant.
- 1<sup>er</sup> décembre : *Des animaux en justice (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, par Gabriel AUDISIO, membre résidant.
- 15 décembre : *Bobine, le diable de Vauvert et autres empoisonneurs*, par Charles PUECH, membre résidant.



## HOMMAGES

Livres offerts par leurs auteurs

- Gabriel AUDISIO, *L'historien et l'activité notariale, Provence, Venétié, Egypte, xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles*. P.U. le Mirail, 2005.  
*Revue Généalogie et l'Histoire des familles*. N° spécial : *La paléographie, les clefs pour comprendre l'orthographe, la forme des caractères, les nombres, les dates, les prix*.
- J.D. BERGASSE, *Cessenon du XVIII<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> s.*, 2005.
- Maurice CASTANIER, *Un incertain voyage*.  
*La loi de séparation des Églises et de l'État en France et dans le Gard*, Actes du colloque organisé le 5 mars 2005 par le Comité de l'Art chrétien, n° 105.
- Samuel CORDIER, François PUGNIERE, *Jean-François Séguier, Pierre Baux. Lettres 1733-1756*, édit. Barthélemy, 2006.
- Claude-Annie GAIDAN, *Jean Gaidan (1809-1883)*, édit. d'Oc, 2006.
- Alain GIRARD, *Pont-Saint-Esprit (1850-1950) Derrière la pierre, l'homme*, éd. La Mirandole.
- Alain GIRARD, *La Maison des Chevaliers (image et magie de la restauration)*.  
*Dix années de cheminement*.  
*Musée laïque d'Art sacré du Gard*.  
*La peinture en héritage : Albert-André et Jacqueline Georges Besson*.  
*Renoir et Albert-André (1894-1919)*.  
*Le couronnement de la Vierge d'Enguerrand Quarton*.
- R. HUARD, M. NOMEN, J. PEY, *Mémoire en Images, Nîmes (1950-1980)*, t. II.
- Jacqueline LEROY, *Le livre dans tous ses états : exposition 15 avril-15 mai*, Bibliotheca Alexandrina, 2006.  
*Le bibliophile Charles Liotard*, cat. exposition Carré d'Art, 2006.
- Marcel et Monique MÉRIC, *Des Guizot de Saint-Geniès de Malgoirès et d'ailleurs*, Décembre 2005.
- Christian SALENSON, *Priez quinze jours avec Christian de Chergé*, édit. Nouvelle Cité, 2006.
- Jean THOMAS, *Des serments et des hommes. Les prêtres du Gard sous la Révolution (1789-1799)*, édit. Siloë, Nîmes, 2005.
- P. TRARIEUX, Série de publications concernant les œuvres du



musée des Beaux-Arts de Nîmes.

René R. VENTURA, *Florence revisité*, édit. Champ social, 2006.

Agnès et Robert VINAS, *La conquête de Majorque*, ouvrage publié par l'Académie agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-orientales, n°111.

Mélanges roussillonnais, publication de l'Académie des Pyrénées-Orientales, n° 112.

Laurent FONQUERNIE, *Grenats de Perpignan*, même publication, n° 113.

Mémoire pour l'histoire générale du diocèse de Béziers, 10<sup>e</sup> série, vol. 1, 2004-2005.

Lettre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres, Arts de Rouen, n° 22, 2006.

*L'Académie de Nîmes*, L'Express, 7 décembre 2006 (supplément).



**SÉANCE DU VENDREDI 13 JANVIER 2006**

**Cette séance est présidée par M. Guilhem FABRE**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bennassar, Bonifas, Cavalier, Clément, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fabre, Fontaine, Galtier, Girard, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>me</sup> Kuntz, M. Lévy, M<sup>me</sup> Marès, MM. Maubon, Michel, Pradel, Puech, Roger, Sapède, M<sup>me</sup> Teulon-Lardic, M. Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Se sont excusés : MM. Bruguerolle, Dalverny, Durteste, M<sup>me</sup> Maurin, M. Ménard, M<sup>me</sup> Poujoulat.

Sont absents : MM. Dervieux, Mounier et Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Chabert, Chalavet, Chillet-Pijac, Maubon, Monteils, Meunier, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Pincemaille et Vermeil.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et approuvé à l'unanimité moins une abstention.

L'Académie a reçu des vœux officiels de la Municipalité, du Conseil général du Gard (M. Alary), du président du Conseil régional Languedoc-Roussillon (M. Frêche), de M. le préfet du Gard ainsi qu'une invitation à la réception des vœux du Conseil général qui se tenait cette année au Site du Pont du Gard, de M<sup>me</sup> Ponce-Casanova, adjoint au maire, déléguée au Tourisme... Des vœux de certains d'entre vous que nous remercions ici, du président de l'Institut Européen Séguier.

Nombreux aussi ont été les vœux des présidents des Académies : de Montpellier (qui espère nous accueillir pour son 300<sup>e</sup> anniversaire en octobre prochain et qui nous envoie le programme de ces futures journées ; elle nous invitait aussi à sa séance publique qui a eu lieu le 9 janvier dernier) ; d'Angers en joignant le programme des activités du 1<sup>er</sup> semestre 2006 ; de Bordeaux, vœux illustrés par un portrait de Montesquieu ; de Dijon, avec une invitation pour la séance publique, le 14 janvier et le programme du 1<sup>er</sup> trimestre 2006 ; de la Rochelle ; de l'Académie berrichonne qui s'appelle maintenant Académie du Berry.

Vœux aussi du Centre universitaire de Nîmes (Unîmes) ; de Radio-Ecclesia...

M. Tom Charbit nous remercie de l'attribution du prix



Forado qui lui a été décerné par l'Académie. Il sera présent le 5 février pour la remise de son prix.

M. Bernard Fontaine a bien voulu représenter l'Académie à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'Appel, qu'il en soit remercié.

Nous avons apprécié le retour de la feuille bleue rédigée par l'Institut Séguier pour signaler les conférences et expositions des sociétés savantes nîmoises, dont la prochaine aura lieu demain : il s'agit de la conférence de notre confrère, M. Pierre Marie Michel : *Les amitiés gardoises de Charles de Foucauld*, sous l'égide du Comité de l'Art chrétien ; cette société nous a adressé son bulletin n° 105, consacré à *La loi de séparation des Églises et de l'État dans le Gard*.

M. Yvon Pradel nous signale qu'il donnera une seconde séance de son spectacle concernant : *Les Tirades célèbres d'Aristophane à Giraudoux*, à Carré d'Art.

Sous l'égide de l'École de Nîmes, à la Maison du Protestantisme, nous sommes invités à une conférence de M. Patxi Ormazabal, secrétaire général de la coopérative Mondragon et président des coopératives basques sur : *Mondragon et sa réaction face à la mondialisation*.

La société des Bibliophiles nous invite à une conférence de M. Tardat sur : *Les images de Nîmes dans les éditions illustrées du XVI<sup>e</sup> siècle*.

Nous signalons aussi que M. Gabriel Audisio évoquera à l'Académie de Vaucluse : *Jean-François Séguier et l'Institut européen Séguier à Nîmes*, le 1<sup>er</sup> février.

Nous avons reçu en hommage de M. Pierre-Marie Michel : *La revue d'histoire consulaire*, n° 28, avec son intéressant article sur : *Les monnaies de nécessité de 1915 à 1926*.

L'Académie française nous adresse un bulletin de souscription pour le dictionnaire biographique des 709 élus de l'Académie française depuis sa fondation en 1635. L'ouvrage s'appelle d'ailleurs : *Les immortels*.

Nous avons reçu en don *L'histoire du règne de Charles-Quint*, en 5 vol., daté de 1771 et édité à Amsterdam, de la part de M. et M<sup>me</sup> Bruneton, qui sont venus eux-mêmes offrir cet ouvrage à l'Académie.

Enfin, le Centre de conservation du Livre d'Arles nous adresse la liste des stages qu'il organise au cours de cette année.



Nous venons de tenir une réunion du bureau où nous avons précisé le déroulement de la journée du 5 février consacrée à notre séance publique annuelle : repas au restaurant *La Brandade*, à Nimotel, invitation des deux lauréats du prix Forado, à qui nous demanderons de dire quelques mots de leur sujet primé, lors de la réception de leur prix. Nous souhaitons que chacun d'entre nous fasse connaître notre manifestation à ses relations, et même à la presse s'il le peut.

Lors de la réunion des anciens présidents, nous avons évoqué :

\* Les successions à prévoir cette année, chez les résidants, celle de M. Paul Tempier et peut-être aussi celle de M. Dervieux ; chez les non résidants, celle de M. Jean-Michel Gaillard, mais aussi celles de MM. Leroy-Ladurie, Philippe Joutard, élus depuis 1984, que nous proposons d'inscrire dans la classe des membres honoraires.

\* Il a été décidé aussi d'envoyer un rappel de cotisation à un certain nombre de correspondants négligents. (Au sujet des cotisations, nous vous adresserons, cette année, un reçu servant de justification fiscale, avantage obtenu par notre trésorier.)

\* de remettre en application l'article 40 du règlement intérieur qui soumet les comptes du trésorier à trois censeurs chargés d'examiner les finances, d'en faire un rapport à la séance administrative de février (les 3 censeurs seraient : MM. André Costabel, Charles Puech et Stéphane Allut).

\* Au sujet de la révision du règlement intérieur dans le respect des statuts, la commission désignée n'est pas complète car aucun ancien président ne figure parmi les membres désignés : MM. Audisio, Cavalier, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Roger. Il nous faut donc compléter cette commission en y ajoutant d'anciens présidents.

Vous avez dû recevoir les bulletins des années 2003 et 2004, pour lesquelles nous aimerions que vous nous fassiez part de vos impressions.

Nous avons affiché le programme musical du cycle de conférences : *Connaissance de l'Opéra et de l'oratorio*, à Carré d'Art, prononcées par M. Jacques Lévy, membre résidant.

Puis, selon l'ordre du jour, il est procédé à l'élection du



nouveau président et du vice-président. M. Jacques Galtier et M. J.-M. Roger sont élus par 26 voix et 5 votes blancs. M. Galtier remercie l'assemblée et s'exprimera sur son programme lors de la prochaine séance.

La parole est ensuite donnée à M. Charles Puech, membre résidant, pour sa communication sur : *Le pain maudit de Pont-Saint-Esprit*. Ce fait divers datant d'août 1951 a fait couler beaucoup d'encre et a eu une répercussion dans toute la France, mais il n'a finalement jamais été complètement élucidé, même si un minotier de Saint-Martin-la-Rivière (Haute-Vienne) et un boulanger de Pont-Saint-Esprit ont été mis en cause. M. Puech a évoqué les faits : après avoir mangé du pain d'un certain boulanger, 130 personnes ont été sérieusement indisposées, atteintes de deux types de manifestation : douleurs, vomissements pour les uns, hallucinations pour les autres rappelant le «mal des Ardents» du Moyen Âge et des temps modernes, cinq personnes sont mortes, ainsi qu'un chien et des canards. Puis notre orateur nous a fait assister au déroulement de l'instruction judiciaire qui aboutit à un non-lieu. Mais cet événement eut une répercussion législative, qui entraîna une réorganisation du service des fraudes.

Cette communication très vivante permit de recueillir les avis des médecins présents, MM. Cavalier et Jallatte et de nombreux confrères, dont M. Alain Girard de Pont-Saint-Esprit, membre non résidant, qui s'est félicité de la modération du conférencier dans l'explication de ce drame, actuellement étudié par un chercheur américain. Il a indiqué les suites désastreuses subies ensuite par le boulanger et sa famille.

La séance fut levée à 18 h.



**SÉANCE DU VENDREDI 27 JANVIER 2006**

**Cette séance est présidée par M. Jacques GALTIER**

Sont présents : MM. Audisio, Chausse, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, Jallatte, Kirschleger, M<sup>me</sup> Marès, MM. Maubon, Michel, Pradel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Roger, Sapède, M<sup>me</sup> Teulon-Lardic, M. Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : M. Aventurier, Bonifas, Bruguerolle, Cavalier, Costabel, Dalverny, Debant, Grossi, M<sup>me</sup> Kuntz, M. Lévy, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Ménard, de Seguins-Cohorn.

Absents : MM. Dervieux, Mounier, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Chabert, Meunier, Moreau, M<sup>me</sup> Pallier, M. Vermeil ; excusée : M<sup>me</sup> Méric.

Le dernier procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité

M. Fournier, maire de Nîmes et M<sup>gr</sup> Wattebled ne pourront pas assister à notre séance publique, (M<sup>gr</sup> Wattebled doit à la même heure participer à une ordination diaconale à l'église Saint-Luc). Regrets aussi de M. le Procureur général de la Cour d'appel, et du Général commandant la 6<sup>e</sup> brigade légère blindée.

M. Plantey, président de la Conférence des Académies de Province, nous adresse ses vœux ainsi que M. Reboul.

M. le pasteur Dombre nous fait part de sa démission : *mon grand âge et ma très mauvaise vue ne me permettent plus de participer à vos séances.* Nous en prenons acte.

M. Pierre-Yves Kirschleger se propose de nous adresser un sujet de communication pour les mois à venir.

Une étudiante, doctorante en histoire à l'Université de Rouen, qui s'intéresse à la correspondance des académiciens de Rouen au XVIII<sup>e</sup> siècle avec d'autres académies, nous demande si nous avons des documents qui puissent l'intéresser.

L'Académie de Montpellier nous invite à trois séances publiques, au cours du mois de février : de M. le doyen Jacques Touchon qui prononcera une conférence sur : *La mémoire et l'émotion* ; autre séance, de M. Ghaleb Bencheikh sur : *Islam et laïcité*. Autre séance publique, le 27 février, salle Rabelais, de M<sup>me</sup> Hélène Mandroux, maire de Montpellier qui évoquera : *L'action municipale*. La séance publique annuelle de l'Académie de Lascours



aura lieu le 9 février. La communication sera prononcée par deux archéologues, MM. Petitot et Laurent Vidal sur *L'Agriculture antique dans le Haut Gard Rhodanien*.

MM. Fournier et M. Valade nous invitent ce soir à l'inauguration du *Festival de la Biographie*, à Carré d'Art, ainsi qu'à l'inauguration d'une importante exposition : *Passions et collections, le bibliophile Charles Liotard* (qui fut membre résidant de l'Académie de 1862 à 1894 et, tour à tour, trésorier de 1865 à 1879 puis secrétaire perpétuel de 1880 à sa mort en 1894). M<sup>me</sup> Bret, conservateur en chef, chargée du Patrimoine de la bibliothèque, propose de commenter cette exposition à notre intention.

Deux autres expositions sont organisées par le muséum : *Le Gard, terre d'orchidée* et un diaporama *Papillons et orchidée*, inauguré hier. M. Jean-Pierre Milovanoff nous convie à la séance de signature de son livre : *Dernier couteau*, publié chez Grasset.

M. Audisio offre à la bibliothèque son récent ouvrage : *L'historien et l'activité notariale*.

Il est ensuite procédé à l'installation du nouveau président et du vice-président. M. Galtier a insisté sur trois points particuliers de son programme : le toilettage du règlement intérieur, la reconquête des médias, et une adhésion plus efficace à la Conférence des Académies de Province. La passation des pouvoirs s'est déroulée selon la tradition : le président sortant a souhaité bonne chance à son successeur lui remettant la clef, symbole de sa prise de pouvoir, puis M. Galtier a remercié M. Fabre de la régularité dont il a fait preuve dans l'accomplissement de sa charge de président.

Selon l'ordre du jour, M. Galtier donne ensuite la parole à M. Meunier, correspondant, en le remerciant d'avoir bien voulu remplacer au pied levé M<sup>me</sup> Jacqueline Leroy que les intempéries ont empêchée de venir à Nîmes. Il va évoquer : *Pierre André Benoît, poète et éditeur* : Pierre André Benoit (1921-1993) est beaucoup plus connu et reconnu pour ses réalisations d'imprimeur-éditeur sous le sigle PAB que pour son œuvre poétique. Il était aussi peintre, graveur et dessinateur. Après ses propres textes, ce sont ceux de René Char qu'il a le plus publiés. Le propos de Jean-Louis Meunier n'était pas de parler de l'imprimeur, mais du poète, publié chez José Corti (*Chemin faisant*, 1961), chez Rougerie (*Annoncer l'Amour*,



1969 et *Mourir pour vivre*, 1971), chez Gaston Puel (*Le chemin resserré*, 1966) et Fata Morgana (*Le fil et l'Aiguille*, 1982 et *l'Été venu*, 1986).

L'œuvre de P.A Benoit est encore confidentielle. Il faut souligner qu'il a très peu fait pour qu'il en soit autrement, et seuls quelques amoureux fous de poésie sont véritablement allés au-devant de ces poèmes, qui appartiennent à une poésie reconnue et appréciée par les pairs de P.A. Benoit. Si dire, faire et jouer caractérisent les réalisations bibliophiliques de PAB, le sentiment de la douleur, de la faute, du dénigrement de soi, la recherche de l'autre et l'espoir en la consolation religieuse marquent les poèmes. M. Meunier nous en a lu quelques-uns, dont certains inédits, et il a émaillé son intervention d'anecdotes parfois plaisantes pour détendre un peu l'impression de gravité qui sourd de la poésie de PAB. Poèmes écrits dans une langue claire et sans recherche formelle gratuite, vers brefs et poèmes en prose empreints de sensibilité, dans lesquels un événement malheureux donne naissance à l'espoir d'un ailleurs chrétien dont l'être humain se sent digne. Quelques rares textes sur la poétique de P.A. Benoit définissent sa poésie, qui n'est pas une «fin» mais une «conséquence» : celle du «cri», de la «corde» qui permet d'aller toujours plus haut, quand les liens terrestres sont brisés. (J-L. M)



**SÉANCE DU VENDREDI 10 FÉVRIER 2006**

**Cette séance est présidée par M. Jacques GALTIER**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Cavalier, Chausse, Costabel, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, Lévy, M<sup>me</sup> Marès, M. Maubon, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Roger, Sapède, M<sup>me</sup> Teulon-Lardic, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bruguerolle, Dalverny, M<sup>mes</sup> Kuntz et Maurin, M. Ménard.

Absents : MM. Debant, Dervieux, Mounier, Pradel, Salenson.

Correspondants : MM. Chabert, Chillet-Pijac, Mazier, Meunier, Vermeil ; excusée M<sup>me</sup> Agussol.

Le précédent procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité, moins trois abstentions.

Avant d'ouvrir la séance, le président annonce la triste nouvelle du décès de notre confrère, M. Pierre-Marie Michel, survenue ce matin même, à Montpellier où il avait été hospitalisé. Une minute de silence est observée à son intention.

M. André Haon nous est reconnaissant d'avoir signalé la mort de son fils dans notre bulletin. *Nous sommes particulièrement sensible à une marque de sympathie venant de votre compagnie qui nous a toujours inspiré respect et admiration*, nous écrit-il dans sa lettre.

Parmi les lettres d'excuse de nos invités qui n'ont pu venir à notre séance publique, nous signalons celle de M<sup>me</sup> Julien, directrice régionale des affaires culturelles.

Nous avons reçu une invitation pour l'inauguration d'une exposition des œuvres des élèves de l'École des Beaux-Arts : *Quintessence*. Vous pourrez voir cette exposition à l'hôtel Rivet jusqu'au 10 mars.

M. Mounier, membre résidant, nous signale la projection d'un film sur : *Stéphane Hessel : En toute humanité*, réalisé par lui-même, à Paris, à L'Escurial.

M. Christian Salenson, membre résidant, signera et présentera son ouvrage : *Prier 15 jours avec Christian de Chergé*,



avec lecture de certains textes par notre confrère M. Yvon Pradel.

La séance publique a connu une assistance nombreuse, sous la présidence de M. Dominique Bellion, préfet du Gard. Puis selon la coutume, M. Guilhem Fabre a fait le compte rendu des activités de l'année écoulée ; M. Jacques Galtier, président en exercice a évoqué : *L'actualité d'Alphonse de Lamartine, homme politique*. Le prix Forado fut remis à M. Tom Charbit pour son étude sur : *Saint-Maurice-L'Ardoise. Socio-histoire d'un camp de harkis (1962-1976)*, (c'est l'histoire de ce camp, mais aussi celle d'un aspect de la décolonisation et de ses conséquences sur le territoire national) ; et la médaille de l'Académie à M<sup>lle</sup> Alexandra Durieu pour son travail sur : *Un amateur d'art éclairé aux collections et aux catalogues didactiques : Edmond Foulc*. Trois générations de cette famille ont joué un rôle important à Nîmes, notamment en offrant au musée des Beaux-Arts quelques œuvres et objets d'art notables de ses collections. Pour terminer, notre consœur, M<sup>me</sup> Hélène Deronne a montré dans son exposé sur : *L'art contemporain. Imposture ou nouveau langage esthétique ?* que la notion de contemporanéité a toujours existé, mais qu'aujourd'hui les esthétiques nouvelles s'inscrivent dans une complémentarité et que les artistes d'aujourd'hui ne cessent d'apporter de nouveaux langages qui se veulent sincères dans la mondialisation désormais généralisée du monde de l'art.

Lors de la réunion du bureau, nous avons fait le point de la journée du 5 février, adopté la composition des six commissions et proposé la nomination de M. Allut correspondant, comme membre non résidant, afin de justifier sa nomination de «censeur». Cette question sera débattue lors de la séance administrative, ainsi que les changements de classe de MM. Leroy-Ladurie, Joutard, Vago et Rémond. Nous avons décidé de demander à M. Vaublanc, correspondant, de participer à cette séance administrative.

Nous envisageons une sortie, le 1<sup>er</sup> avril, à Avignon, mais nous voulons nous assurer une participation valable afin que nous puissions réserver un car.

Nous avons préparé une liste à redéfinir des membres de la commission exceptionnelle de la révision du règlement intérieur. La date de réception d'un membre non résidant est fixée au 19 mai,



celle des correspondants le 21 avril, mais celle d'un résidant prévue pour le 9 juin est repoussée au dernier trimestre. Enfin, nous avons proposé la constitution d'un annuaire des académiciens.

Le président déclare la vacance du fauteuil de M. Paul Tempier.

Puis il donne la parole à M. Victor Lassalle, membre honoraire, pour sa communication : *Ce que l'Art roman doit aux arènes de Nîmes* (avec projections).

Les amphithéâtres de Nîmes et d'Arles ont été pour les architectes romans du Midi de la France les principaux répertoires des idées, des procédés et des modèles auxquels leurs créations doivent leur originalité. Ces architectes ont été encouragés par ces exemples à réduire les organes extérieurs d'équilibre de leurs édifices pour les enclore dans une enveloppe extérieure simplifiée, à se défier de la fragilité des linteaux, à tenter de reproduire des élévations à deux étages jusqu'à l'intérieur des églises, à compléter leurs compositions par des attiques et à respecter des règles très strictes pour l'emploi des chapiteaux et des impostes.

Les piliers, les arcs, les consoles utilisées pour supporter les doubleaux, les arcs à clefs saillantes, les voûtes, les chapiteaux et les baies à ébrasement rectangulaire des deux édifices romains ont suscité à leur voisinage de nombreuses imitations dans huit de nos actuels départements.

Les deux avant-corps de taureaux qui dominent la façade nord des Arènes de Nîmes ont eu une abondante descendance dans cette région, parfois sous la forme d'imitations littérales, mais plus souvent encore à la faveur de métamorphoses qui ont mis en scène des animaux très divers. Les taureaux nîmois ont aussi prêté leur forme au symbole de l'évangéliste saint Marc, dans les trompes des coupes de certaines grandes églises de Provence (V.L).



**SÉANCE DU VENDREDI 10 MARS 2006**

**Cette séance est présidée par M. Jacques Galtier**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Cavalier, Chausse, Contestin, Costabel, Galtier, Gouget, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Jurgensen, Kuntz, Leroy et Marès, MM. Maubon, Pradel, Puech, Roger, Sapède, de Seguins-Cohorn, M<sup>me</sup> Teulon-Lardic, M. Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Sont excusés : MM. Bruguerolle, Dalverny, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, Fabre, Fontaine, Grossi, M<sup>me</sup> Maurin, M. Ménard, M<sup>me</sup> Poujoulat.

Absents : MM. Debant, Dervieux, Lévy, Mounier, Salenson.

Correspondants présents : MM. Chabert, Chillet-Pijac, Lanvers, Meine, Monteils, M<sup>me</sup> Pallier, M. Vermeil ; excusée : M<sup>me</sup> Agussol.

Le précédent procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité, moins trois abstentions.

Nous avons appris le décès de M. Jacques Larmat, membre honoraire, survenu le 17 février.

Nous avons assisté à la messe de funérailles de notre confrère, Pierre-Marie Michel.

A cette occasion, M. Jacques Galtier a prononcé l'éloge de notre regretté confrère, en ces termes :

« Il y a huit jours se tenait la séance publique de notre compagnie. Pierre-Marie Michel y était présent et accueillant comme à l'habitude. Il y a dix jours au cours d'une séance du bureau, il énonçait et nous aidait à discerner les points qui nécessitaient correction dans notre système financier. Vendredi, nous parvenait l'annonce de son décès. Et du même coup, nous réalisions douloureusement que nous ne verrions plus son visage ouvert, attentif, souriant ; que nous serions désormais privés de ses remarques concises et pertinentes ; que son regard bienveillant n'irait plus de l'un à l'autre.

Devant ce départ, la stupéfaction, puis une peine profonde, s'installaient chez chacun d'entre nous. Mais nous mesurions aussi combien celles-ci étaient peu par rapport à celles vécues par son épouse, ses enfants, petits-enfants et son frère.

Les étapes parcourues par notre confrère au sein de



l'Académie se sont suivies rapidement : en 1998, il est élu correspondant, en 2002 membre résidant, en 2006, il devient membre du bureau de l'Académie et son trésorier.

Au cours de cette brève période, il nous donnait trois communications fort claires et bien documentées :

en 2000, *La vie et l'action de Guillaume II de Joyeuse* ;

en 2001, *Les Monnaies de nécessité* ;

en 2002, *Les Conseils et Chambres de Commerce au XVIII<sup>e</sup> siècle*.

Peu d'académiciens auront été aussi «productifs» que Pierre-Marie Michel.

Sa première communication sur Guillaume de Joyeuse dévoilait ses origines ardéchoises, même si l'essentiel de sa vie s'est déroulée en Uzège, à Bagnols, au Cameroun, suivant les déplacements de ses parents.

Sa formation supérieure en droit et en économie a été acquise à Montpellier, après avoir reçu une formation secondaire au Petit-séminaire. Cette mutation n'en était pas une. Sa conviction chrétienne, Pierre-Marie Michel allait la vivre et l'exprimer comme laïc, c'est-à-dire comme membre du « *laos* », du peuple de Dieu, dans sa famille, dans son travail, dans la société, dans divers milieux intellectuels, ainsi qu'au Secours catholique.

La vie professionnelle de Pierre-Marie Michel débute au Commissariat à l'Énergie Atomique, puis à la société voisine la COGEMA. Il devient membre du Conseil économique et social de la Région Languedoc-Roussillon et vice-président d'une de ses commissions. Il exerce aussi la fonction de vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes.

Ces multiples activités nourrissent sa recherche intellectuelle. Il participe aux revues des terroirs qui lui sont chers. Il est le Président fondateur de l'Académie de Lascours. Il participe activement aux travaux du Comité de l'Art chrétien. Il écrit des poèmes. Cette activité intense n'est pas une dispersion dont aurait pu souffrir l'Académie de Nîmes. Elle en a été plutôt bénéficiaire. Aujourd'hui devant ce vide, notre compagnie vous exprime, à vous ses proches, atteints profondément par ce départ, sa sympathie au sens fort du terme reçu de son origine grecque «souffrir avec».

Lors de la réception de Pierre-Marie Michel, notre regretté confrère Christian Liger l'invitait «à marcher en éclaireur de votre



foi». Et Pierre-Marie Michel s'interrogeait sur : comment vivre si l'horizon est sans lumière.

Le pasteur que je suis ne peut que se dire à lui-même et à nous tous : la lumière vient de se voiler, l'horizon paraît bouché. Mais la Parole prononcée au cours de ce service, la peine que nous partageons, vous disent et nous disent : «l'horizon se dégagera et la lumière sera plus clairement visible.»

Comme chaque année, nous avons participé à la séance publique de l'Académie de Lascours avec au programme la passation des pouvoirs entre le président sortant, M. François Saurel et le nouveau président, M. Antoine Schüle et à une communication de MM. Hervé Petitot et Laurent Vidal, archéologues

M<sup>me</sup> Michel nous remercie de la part que nous avons prise à son deuil.

M. Grossi, qui a été hospitalisé, mais qui est rentré chez lui, nous signale deux articles parus dans le Monde du 1<sup>er</sup> mars : l'un, signé de Claude Hagège, professeur au Collège de France, concerne un projet d'adopter l'anglais comme langue des brevets d'invention (alors qu'actuellement, la traduction en français était obligatoire). L'auteur demande que la France ne ratifie pas le protocole de Londres. Pétition à envoyer. Le second, cosigné par MM. Édouard Brézin (physicien), Pierre Joliot (biophysicien) et Axel Kahn (généticien) insiste sur le manque de moyens de la Recherche.

Nous avons reçu les programmes des conférences de l'Académie de Montpellier pour les mois de mars et d'avril ; de l'Académie d'Angers, de la Société archéologique de Béziers, de mars à juillet (M<sup>me</sup> Michèle Pallier, correspondant, doit y faire une communication).

La conférence des Mardis d'Unîmes était prononcée par M. Axel Kahn sur le thème : *Éthique et médecine*, devant un public nombreux.

Le président de l'Université Paul-Valéry de Montpellier nous invite à l'inauguration d'une exposition de documents provenant d'un legs Armand Guibert (ce poète dont notre confrère, M. Guy Dugas nous avait parlé), dans le hall d'exposition de la Bibliothèque universitaire de Lettres.

Le même jour, mais à Paris, invitation de M. Frêche, président de la région Languedoc-Roussillon, qui nous propose de



participer au salon du Livre à Paris, sur le stand de la région. Nous signalons trois conférences récentes : chez les Bibliophiles «*Autour du livre d'artiste*», au Comité de l'Art chrétien, par M. Costabel, membre résidant, «*Ce que je vais chercher à Tamanrasset*», et à la Société d'histoire moderne «*Sur les pas du pasteur Dide*».

Nous avons reçu la visite de M. Legendre, président du Rotary-Arènes qui voudrait organiser deux journées d'animation, au Jardin de la Fontaine, les 24 et 25 juin, dans un but charitable : aider l'association Gard-Espoir. Il pense avoir le parrainage de M. François-Bernard Michel, actuellement président de l'Académie des Beaux-Arts, de M<sup>me</sup> Carrère d'Encausse, de MM. d'Ormesson et Jean-Louis Trintignant. Parrainage aléatoire. Il organiserait une vente de livres d'occasion. Participation plus certaine de l'École de musique, de Carré d'Art et de l'École des Beaux-Arts. Il demande aussi notre concours.

M<sup>me</sup> Teulon-Lardic nous a adressé son petit journal *Opus 15* de février-avril 2006 qui renferme deux articles sur Mozart, l'un de M. Valade, membre résidant, et le second d'elle-même. Notre lauréat au prix Forado, M. Charbit, a publié son ouvrage sur *Les Harkis*, aux éditions de la Découverte, 128 p.

Un bulletin de souscription nous a été adressé par la Société archéologique de Béziers pour l'ouvrage : *En Languedoc et en Provence : un officier sous Louis XV, Jean-Baptiste de Milhé de Saint-Victor (1723-1813)* par M. Jean-Denis Bergasse, président cette société.

La sortie à Avignon a été reportée au samedi 1<sup>er</sup> mars.

Nous avons eu une séance administrative, le 24 février, où le trésorier a présenté ses comptes et obtenu le quitus de l'assemblée et où les rapporteurs des commissions ont présenté leur rapport. Nous avons un problème avec la proposition d'élection de M. Allut, correspondant, comme membre non résidant, car, si M. Allut veut bien superviser nos finances, il ne pourrait se déplacer à Nîmes, pour assister à nos séances, plus de deux fois par an.

M. Audisio, membre résidant, a souhaité rendre compte des deux mandats qui lui avaient été confiés :

1- la bibliothèque. M. Gabriel Audisio avait proposé



la saisie informatique des ouvrages ; elle a été votée en séance plénière ; il a accepté le mandat qui lui fut confié à l'unanimité de mener à bien cette opération, liée à un emploi jeune créé par la ville de Nîmes et mis, à mi-temps, à la disposition de l'Académie, poste occupé par M. Laurent Bertin de septembre 2001 à décembre 2005. Voir bulletin, n° 138, p. 167 ; 139, p. 246 ; n°141, p. 126 ; n° 142, p. 191. Le travail est achevé.

2-Le président de la Fédération pour l'Institut Séguier, créée en 2000, devait être académicien, M. Jean Goujon en fut le premier président. À son décès et après quelques mois de vacance, M. G. Audisio a accepté le mandat qui lui fut confié à l'unanimité, a été président de la Fédération qui a été dissoute (récépissé de la préfecture du 16 février 2006), suite à la création de l'Institut Européen Séguier (17 juin 2005, publication au J.O. du 10 septembre 2005. Voir Bulletin, n° 145, p. 55). Ces deux mandats ont été honorés et sont donc terminés. M. Audisio est félicité par l'assemblée pour son activité et son dévouement dans l'accomplissement de ces deux missions.

Les rapporteurs des commissions nous ont fait parvenir leur rapport.

M. Charles Puech, rapporteur de la commission des Nominations des correspondants, nous signale la désignation de quatre candidats : M. Marcel Bourrat, ingénieur agronome (INRA), licencié en sciences économiques, a consacré sa carrière à l'aménagement du territoire, à Tarbes, au Maroc et à la Compagnie du Bas-Rhône-Languedoc, puis au Conseil régional Languedoc-Roussillon dont il a été le directeur adjoint des infrastructures et transports ; M. Jean Matouk, professeur agrégé des Facultés de Droit et Sciences économiques a occupé des fonctions de P.D.G. dans diverses banques et à la Caisse nationale de l'Énergie, et a écrit d'importantes chroniques dans des revues financières ; M. Rudiger Stephan, docteur ès lettres allemande et française a été directeur du Bureau parisien de l'Office allemand des Échanges universitaires, chargé d'enseignement à l'Université de Stuttgart, secrétaire général de la Fondation européenne de la Culture. M. Pascal Trarieux possède une maîtrise d'histoire de l'art et est attaché de conservation du patrimoine, au musée des Beaux-Arts de Nîmes.

M. Puech, au nom de la commission, regrette le nombre restreint de candidats, et souhaite qu'un effort de recrutement soit entrepris pour l'année prochaine.



M. Pascal Gouget, rapporteur de la commission de la Bibliothèque, signale la fin de l'informatisation de la bibliothèque et le départ de M. Laurent Bertin ; il remercie la Municipalité (M. Valade) et M. Audisio de leur aide. Cette informatisation permet la consultation des ouvrages sur Internet (site de la Ville : [www.nimes.fr](http://www.nimes.fr) ou sur le portail des médiathèques de Nîmes : <http://bibliothèque.nimes.fr>). Mais il reste à imprimer le catalogue des ouvrages et à assurer l'informatisation des livres à venir (en 2005, environ cent cinquante ouvrages ont été inscrits au catalogue, le dernier portant le n° 7728). Le travail de reliure a aussi été mené à bien, réalisé par la maison Deschamps, à Nîmes. Une somme de 1200 euros est demandée pour l'entretien du fonds et l'achat de nouveaux ouvrages.

M<sup>me</sup> Hélène Deronne, rapporteur de la commission du Patrimoine, nous signale les deux objectifs poursuivis : le répertoire des noms de rues de Nîmes pour compléter les plaques de rue et un parcours fléché signalant les monuments, places et rues intéressants. M. Valade signale que l'Académie sera consultée pour la relecture des textes devant figurer sur les plaques réalisées sur le parcours fléché.

Nous avons eu une réunion du bureau, ce jour, où nous nous inquiétons pour l'organisation du prix Issoire. Nous avons aussi évoqué la constitution de la commission chargée du «toiletage» du règlement intérieur, qui à notre avis, ne comprend pas assez de membres élus de longue date, ayant du fonctionnement de l'Académie une vision plus complète. M. Hugues, trésorier, nous rend compte du budget 2006 en augmentation de 3% dont la charge la plus importante provient des travaux à engager pour lutter contre les infiltrations d'eau de la toiture.

La vacance des fauteuils de membres non résidants occupés par MM. Leroy-Ladurie, Joutard, Vago et Rémond, passés dans la classe des membres honoraires a été déclarée ce jour.

À l'ordre du jour, a lieu l'élection de quatre correspondants : MM. Bourrat, Matouk, Stéphan et Trarieux qui sont élus par 24 voix et une abstention.

Puis le président donne la parole à M. Gabriel Audisio pour sa communication sur : *L'intolérance religieuse en France au XVI<sup>e</sup>*



siècle. M. Audisio a défini dans une première partie la signification des mots tolérance et secte, d'abord à notre époque (tolérer, c'est-à-dire ne pas interdire, admettre une manière de pensée différente de celle qu'on adopte soi-même, ou supporter avec patience un mal que l'on ne peut éliminer), mais ce terme avait un sens différent aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et même au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après les dictionnaires de Jean Nicot (1606) : *Thrésor de la langue française* ou tolérer signifie endurer ou souffrir, de Furetière (1690), avec le sens de souffrir de quelque chose, ne pas s'en plaindre, ou le dictionnaire de l'Académie française (1694) d'être indulgent pour ce qu'on ne peut empêcher, d'où la notion d'édit de tolérance. Dans une seconde partie, l'auteur montre comment, sur le terrain, se manifeste cette intolérance scandée par des périodes de grande tension puis de paix (pour les protestants, dix édits de paix en 36 ans). Prenant en exemple la situation des Vaudois parfaitement intégrés en Provence depuis 1460, ceux-ci connaissent à partir de 1531, époque où la situation économique se dégrade (l'augmentation de la population n'est pas suivie par l'augmentation des ressources qui restent stables) une période de violente répression. Le bon vieux temps n'était pas tolérant, nous dit, en conclusion M. Audisio qui fut très applaudi pour cet exposé très net et documenté qui suscita de nombreuses questions de l'assistance.



**SÉANCE DU VENDREDI 24 mars 2006**

**Cette séance est présidée par M. Jacques GALTIER**

Sont présents : MM. Aventurier, Bonifas, Bruguerolle, Cavalier, Chausse, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Jurgensen, Kuntz, Leroy et Marès, MM. Maubon, Pradel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Roger, Sapède, de Seguins-Cohorn, M<sup>me</sup> Teulon-Lardic, M. Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Audisio, Costabel, Dalverny, Fabre, Fontaine, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Ménard et Salenson.

Absents : MM. Dervieux et Mounier.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Albaric, Chalavet, Chillet-Pijac, Huard, Mazier, Meunier, Pincemaille, Vermeil.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et approuvé à l'unanimité moins quatre abstentions

Participent à cette réunion, M. Jean-Denis Bergasse, président de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers et M<sup>lle</sup> Favre, secrétaire générale de la Société. M. Christian Oyharcabal, archiviste de la Chambre de commerce est aussi présent à cette séance.

Avant de commencer la séance, le président accueille M. Jean-Denis Bergasse, et M<sup>lle</sup> Favre. M. Bergasse remercie, apporte le salut confraternel des membres de sa société et donne quelques précisions sur son activité. Il nous offre son dernier Bulletin, tout juste sorti des presses, et un ouvrage édité par la Société : *De l'artisanat à l'industrie dans l'Hérault : le cas exemplaire de Cessenon du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, rédigé par lui-même et M. Philippe Marassé.

M. Dominique Bellion, préfet du Gard nous envoie le texte de son intervention lors de la séance publique du 5 février.

M. Alain Maureau, président de l'Académie de Vaucluse accepte notre invitation de participer au repas, lors de notre sortie à Avignon, à laquelle il sera présent toute la journée. Nous sommes actuellement 24 inscrits. C'est peu, mais les retardataires sont priés de s'inscrire d'urgence.

Les nouveaux correspondants nous remercient pour leur nomination et seront présents pour leur réception. M. Bourrat nous



a rendu visite à cette occasion et a même participé à notre sortie à Avignon.

Le fils aîné de M. Larmat répond à la lettre que nous lui avons adressée, lors de la mort de son père : *Votre lettre m'a beaucoup touché et j'ai été très sensible à ce témoignage d'estime et de fidélité envers mon père. Je sais que les années qu'il a passées parmi vous, à l'Académie de Nîmes, ont compté parmi les plus belles de sa vie.*

L'Académie de Versailles nous envoie le programme de ses conférences pour le second trimestre, ainsi que celle de Dijon, qui y ajoute une page d'information sur ses activités.

M. le Maire et M. Daniel Valade nous invitent à l'inauguration de l'exposition des travaux des étudiants des Beaux-Arts et de deux lycées de la Ville.

L'association Maurice Aliger organise une conférence sur : *Les quakers à Congénies*. Le 29 mars, aura lieu l'assemblée générale de l'Institut européen Séguier. Nous pensons que nombre d'entre vous en font partie.

Notre confrère, M. Christian Salenson nous offre son dernier ouvrage : *Prier quinze jours avec Christian de Chergé*, avec un petit mot aimable : *puisse-t-il témoigner de mon attachement à l'Académie même si, pour un peu de temps encore, de nombreuses occupations et responsabilités m'empêchent de participer aux séances habituelles.*

Le président donne la parole à M<sup>me</sup> Michèle Pallier pour sa communication : *Un notable nîmois au cœur de la vie économique du Gard : Léonce Guiraud (1811-1906)*. Après avoir présenté Léonce Guiraud et les personnalités composant la Chambre de Commerce à cette époque, son installation sommaire puisque le président recevait dans sa propre demeure et conservait chez lui les archives de cet organisme, M<sup>m</sup> Pallier évoque son activité (sa compétence, sa modération et son souci de concertation) lors des deux périodes où il est en fonction : de 1865-1869 puis de 1874-1878, sa participation aux expositions nationales à Paris (dont celle de 1867) et en province, son intérêt pour les problèmes de transport (chemin de fer), les difficultés rencontrées pour ralentir le déclin inévitable de l'industrie du tissage (maladie du ver à soie et concurrence étrangère) et faire face à l'arrivée du phylloxéra. Très vivant, cet exposé bien documenté éclaire d'un jour nouveau cette période difficile pour l'industrie nîmoise.



**SEANCE DU VENDREDI 7 AVRIL 2006**

**Cette séance est présidée par M. Jacques Galtier**

Sont présents : MM Audisio, Bonifas, Bruguerolle, Cavalier, Chausse, Clément, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fontane, Galtier, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>me</sup> Jurgensen, M. Maubon, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Roger, Sapède, de Seguins, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Aventurier, Costabel, Dalverny, Durteste, Fabre, Dervieux, Gouget, M<sup>mes</sup> Kuntz, Leroy, Marès et Maurin, MM. Ménard, Pradel, Salenson, M<sup>me</sup> Teulon-Lardic, M. Valade.

Absents : MM. Lévy et Mounier

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Chabert, Chillet-Pijac, M<sup>me</sup> Gaidan, MM. Maréchal, Meunier et Vermeil.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et approuvé à l'unanimité, moins deux abstentions.

M. Bergasse, président de la Société archéologique de Béziers, nous remercie de l'accueil que nous lui avons réservé «*je vous prie de bien vouloir être mon interprète auprès du président et des membres de votre Académie pour leur exprimer notre gratitude pour leur accueil et l'heureuse prolongation par le verre de l'amitié.*»

M. Stephan et M. Matouk remercient pour leur nomination comme correspondants : ils seront présents le 21 avril.

L'Académie du Berry nous invite à Paris à sa séance solennelle, le 23 avril.

M. Balmassière nous convie, le vendredi 14 avril à l'hôtel de Ville d'Uzès à une exposition : *Les armoires peintes d'Uzès (1702-1745)*. Il est d'ailleurs commissaire de cette exposition, dans le cadre de la Biennale Meubles et Décors peints 2006.

Nous sommes invités à une conférence organisée par les Mardis Unîmes sur : *La maladie d'Alzheimer et La mémoire informatique*, par M<sup>me</sup> Françoise Hoffet-Guillo, et la semaine suivante sur : *La police scientifique au service de la Justice*, par M<sup>me</sup> Michèle Rudler ; sur : *Les quakers à Congénies*, par la société Maurice Aliger ; sur : *Un éditeur nîmois « Au diable Vauvert »* ; à une exposition à l'École des Beaux-Arts, à l'hôtel Rivet : *Les dessins de Balthus*, avec la présidente d'honneur et le président de la Fondation Balthus ; à une séance de signature, à la librairie



Teissier, de M<sup>me</sup> Mylène Péron pour son ouvrage : *Le Mexique, terre de mission franciscaine : XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. La province de Xalisco* ; et à l'apposition d'une plaque au Palais de Justice en souvenir de Jean Robert et Vincent Faïta, exécutés le 22 avril 1943.

Lors de la réunion du bureau, nous avons modifié le programme de la dernière séance du trimestre, et avons proposé deux manifestations : le 5 mai, nous recevrons l'ambassadeur de Hongrie, de passage à Nîmes, qui a manifesté le désir d'assister à notre séance ; le 24-25 juin, nous sommes sollicités pour assurer le parrainage de l'Académie au Rotary-Arènes qui organise une animation au Jardin de la Fontaine, avec le concours de l'École des Beaux-Arts et du Conservatoire de musique. Nous avons aussi parlé de notre sortie à Avignon, qui grâce à nos organisateurs (MM. Bruguerolle, Maynègre, Chillet-Pijac, M. Maubon, le président de l'Académie de Vaucluse et M<sup>me</sup> Aubanel), a été intéressante (nous étions 47 dont 33 dans le car).

Le président accueille le conférencier du jour, M. Ariel Balmassière, architecte chargé de la rénovation d'Uzès, en rappelant qu'il a récemment reçu le premier prix d'honneur européen d'architecture, Philippe Rotthier, pour ses travaux de rénovation de la ville d'Uzès et c'est justement le sujet de sa communication d'aujourd'hui : le *Secteur sauvegardé d'Uzès*. Après s'être présenté, M. Balmassière rendit hommage à l'architecte des Monuments historiques, Michel Lhermite, qui fut chargé des décisions relatives au secteur sauvegardé (12 hectares dans un premier temps, puis 48 hectares ensuite), les travaux ayant été réalisés par une société fondée à cette occasion, la *Sarpi*.

Puis, grâce à des diapositives, il nous montra divers plans d'Uzès, de l'époque romaine à nos jours, ainsi que les monuments les plus caractéristiques de la ville, et enfin les travaux de rénovation du secteur sauvegardé. Il est dommage que le temps ne nous ait pas permis de visionner tous les documents apportés par notre conférencier.



**SÉANCE DU VENDREDI 21 AVRIL 2006**

**Cette séance est présidée par M. Jacques GALTIER**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Cavalier, Clément, Costabel, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, Lévy, M<sup>me</sup> Marès, MM. Maubon, Pradel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Roger, M<sup>me</sup> Teulon-Lardic, M. Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Chausse, Dalverny, M<sup>mes</sup> Kuntz et Maurin, MM. Ménard et Sapède.

Absents ; MM. Dervieux, Mounier, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Bourrat, Chabert, Chillet-Pijac, Maréchal, Matouk, Mazier, Monteils, Meunier, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Pincemaille, Stephan, Trarieux, Vermeil.

Le précédent procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité moins quatre abstentions.

Nous avons reçu de M. Daniel Valade une belle carte de Millau représentant un vase d'une fabrique romaine de la Graufesenque.

Nous avons été invités à des manifestations concernant Boissier de Sauvages, à l'occasion du tricentenaire de sa naissance (12 mai 1706) : exposition au pôle culturel de Rochebelle, conférences à l'École des Mines d'Alès (*Boissier de Sauvages; médecine des Lumières et médecine d'aujourd'hui*, par le professeur Thierry Lavabre, de la Faculté de médecine de Montpellier ; *Boissier de Sauvages, Linné et la botanique d'aujourd'hui*, par M. Peter Schafer, conservateur des herbiers de l'Institut de botanique de Montpellier).

Nous avons aussi reçu une invitation à l'inauguration de l'exposition : *D'ombre et de lumière*, œuvres de Yash Godebski, à la Galerie des Arènes, de la part de M. Fournier et de M. Valade.

À l'occasion de la venue de son excellence M. André Erdős, trois manifestations sont prévues : Un concert (Béla Bartok, Brahms, Liszt et Mozart) au lycée Daudet, un repas au restaurant Vatel, et ce soir, dans la salle de conférence de Carré d'Art, une communication de M. l'ambassadeur.

Le muséum d'Histoire naturelle de Nîmes nous convie à un voyage littéraire : *Paroles poétiques de naturalistes du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, lues par Christophe Suger, textes d'Adrien Dumas, Elias



Canetti, Stephen J. Gould, Claude Gudin.

Le Midi Libre a bien signalé le prix Issoire (15.04.06) et la réception de M. Erdős Nous pourrions préparer un autre communiqué. Nous devons en remercier M. Jean-Marc Roger.

Nous avons appris que l'ouvrage : *Itinéraire roman en Cévennes*, édité par M. Chillet-Pijac, correspondant, a reçu le Cabri d'Or 2006. Cet ouvrage nous avait été offert par lui-même. M<sup>me</sup> Monique Méric, correspondant, nous adresse son étude généalogique : *Des Guizot de Saint-Geniès-de-Malgoirès et d'ailleurs*. Nous l'en remercions.

Selon l'ordre du jour, le président procède à l'élection de M<sup>me</sup> Paule Plouvier, au fauteuil de Jean-Michel Gaillard, décédé. M<sup>me</sup> Plouvier est élue par 23 voix sur 25. Félicitations de l'assemblée. M<sup>me</sup> Plouvier sera reçue le vendredi 19 mai.

Puis vient la réception des correspondants : Le président accueille les quatre nouveaux correspondants : MM. Bourrat, Matouk, Stephan et Trarieux en ces termes : « C'est avec joie que nous vous «recevons» et accueillons aujourd'hui. Ce n'est pas une totale découverte, mais ce moment permet une meilleure connaissance réciproque. Vous allez participer à notre compagnie de « l'intérieur » et nous-mêmes sommes habités par l'espérance de ce que vous pourrez nous apporter.

*Le Grand Robert* donne du correspondant la définition suivante : « membre d'une société qui réside dans un autre lieu et n'assiste pas régulièrement aux séances ». Il faut reconnaître que nous nous plaçons hors de cette perspective, pour les lieux de résidence comme pour la fonction.

Pour la résidence, deux d'entre vous (Jean Matouk et Pascal Trarieux) habitez Nîmes, les deux autres ayant leur résidence à Beauvoisin (Marcel Bourrat) et à Cruviers-Lascours (Rudiger Stéphan). Avec les moyens de communication actuels, la Vistrenque et la Gardonnenque tendent à devenir la grande banlieue de la métropole. Vous êtes invités à assister avec régularité à nos séances. Pour nous la création de nouveaux correspondants nous permet de bénéficier de leur culture et de leur réflexion alors que les sièges de membres résidants et non résidants sont tous, ou vont tous être pourvus.



Vous me permettez de faire une remarque incidente. Cette année, il n'y a parmi vous aucune « correspondante ». Sans avoir été à la pointe du combat pour la «parité», comme on dit maintenant, nous ne sommes pas des anti-féministes notoires. La présence parmi nous de consœurs que l'on continue à appeler confrères le manifeste. En règle générale les femmes étant plus nombreuses que les hommes et reconnues comme aussi intelligentes, ce manque révèle une négligence collective. A l'avenir, il faudra veiller à ce qu'un tel « malheureux hasard » ne se reproduise pas.

Vous représentez un éventail varié où toutes les branches de la science humaine et des arts ne peuvent pas être représentées, mais chacun d'entre vous a sa particularité.

Marcel Bourrat, vos études se sont orientées, au plus haut niveau, vers l'agronomie, mais vous y avez ajouté un complément en sciences économiques, ce qui vous prédisposait à travailler à l'aménagement du territoire. Ce que vous avez fait, sous la direction de Philippe Lamour à la Compagnie du Bas-Rhône-Languedoc, puis à la collectivité territoriale de Languedoc-Roussillon, comme directeur adjoint des infrastructures et transports. De votre travail demeurent maints rapports, notes de synthèse et plaquettes mais surtout une connaissance de ces problèmes que nous vous invitons à nous faire partager, maintenant que vous êtes un jeune retraité, et que ces problèmes n'ont rien perdu de leur actualité et de leur acuité.

Jean Matouk, vous vous êtes dirigé après les bancs de la faculté vers une de ses chaires dans une Faculté de Droit et des Sciences économiques. Puis, vous vous êtes évadé du cadre universitaire, pour aller vers la banque d'abord puis vers le journalisme ensuite, dans la presse écrite et parlée. La liste de vos contributions est impressionnante ! surtout parce que ne connaissant rien dans ces domaines, j'envie ceux qui, pour nous, analysent des évolutions grosses de conséquences pour tous. Vous serez pour nous un guide nécessaire et sûr.

Rüdiger Stephan : le moins qu'on puisse dire c'est que vous possédez - et fortement - deux cultures. Vous êtes docteur ès lettres allemandes et docteur ès lettres françaises. Votre action se situe dans le concret. D'abord comme directeur du bureau parisien de l'Office allemand d'échanges universitaires, puis chargé d'enseignement à l'Université de Stuttgart, enfin comme secrétaire général de la Fondation européenne de la culture. Vous avez sans cesse élargi



votre horizon interculturel ainsi que le champ de vos interventions écrites, ce qui vous a valu la reconnaissance publique puisque vous êtes officier dans l'Ordre national du Mérite, chevalier des Palmes académiques sans compter plusieurs décorations étrangères.

Avec Pascal Trarieux, nous entrons dans le domaine de la vie professionnelle. Après une maîtrise d'histoire de l'art, vous avez été lauréat du concours d'attaché de conservation du Patrimoine. Vous êtes présentement en charge de la direction du Musée des Beaux-Arts de Nîmes, ce qui vous a amené à publier des notices et à donner des conférences sur des artistes nîmois. Nous vous sommes reconnaissants de nous inviter fidèlement aux manifestations qui ont lieu rue Cité Foulc.

Le nom d'Académie de Nîmes est, si vous me permettez l'expression, appliqué à une institution qui a une existence d'un tiers de millénaire derrière elle et fonctionne comme une auberge espagnole. Avec les *feria* de Nîmes, l'expression n'a rien de péjoratif. Chacun y reçoit ce que lui-même et les autres y apportent. C'est aujourd'hui une nécessité. Au XVII<sup>e</sup> siècle, un académicien pouvait être un « honnête homme » selon l'expression de l'époque. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il pouvait être encore doté de connaissances encyclopédiques. Depuis le développement des sciences exactes ou expérimentales au XIX<sup>e</sup> siècle, l'éclatement des sciences humaines, le développement des techniques et du droit international, ainsi que l'ouverture dans les arts de nouvelles pistes, il ne peut plus en être ainsi. Dans toutes les disciplines, chacun est amené à explorer une parcelle de sa science le privant d'une vision plus large. C'est alors que des connaissances venues d'ailleurs nous situent en porte-à-faux vis-à-vis de notre propre savoir et nous amènent à un « décalage » salutaire pour nos propres analyses et synthèses. C'est l'interdisciplinarité ou complémentarité des sciences et des savoirs, si abondamment demandée après 1968 et si peu réalisée depuis, y compris parmi nous.

À notre modeste niveau d'académie de province, nous devons le vivre. Les communications présentées, les remarques et questions qu'elles suscitent doivent provoquer ce partage bénéfique.

Que vous y contribuiez pour un enrichissement réciproque, c'est la source de la confiance et de l'espérance qui nous habitent aujourd'hui en vous accueillant. Alors bonne route commune à tous. »



**SÉANCE DU VENDREDI 5 MAI 2006**

**Cette séance est présidée par M Jacques GALTIER**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Debant, Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, Lévy, M<sup>me</sup> Marès, M. Pradel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Roger, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bruguerolle, Cavalier, Chausse, Costabel, Dalverny, M<sup>me</sup> Deronne, M. Durteste, M<sup>me</sup> Kuntz, MM. Maubon, Puech, Sapède.

Absent : MM. Mounier et Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Chabert, Maréchal, Mazier, Meine, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Pincemaille et Vermeil.

Le dernier procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité, moins quatre abstentions.

À l'ordre du jour, la réception de M. André Erdős, ambassadeur de Hongrie, en présence de M<sup>me</sup> Erdős, de M. Jean-Pierre Boulay président de la Maison de l'Europe, et de M. Pompeu Rahola Fabra, président de la Société d'Étude des sciences naturelles.

Nous avons reçu de l'Académie de Montpellier, à l'occasion, à la fois des célébrations du tricentenaire de cette académie, et de la Conférence des Académies de Province, les 4 et 8 octobre prochain, le programme définitif des diverses manifestations, Chaque académie participante doit centraliser toutes les informations, aussi nous vous demandons de bien vouloir vous adresser, soit à M<sup>me</sup> Marès, soit à moi-même, pour nous faire part de vos intentions. Dernier délai, le 15 juin.

L'Académie de Bordeaux, en union avec la Fédération européenne des réseaux de coopération scientifique et technique nous invite à trois journées d'étude sur : *Les risques côtiers (Étude des risques majeurs naturels, Étude des risques majeurs anthropiques, et une sortie sur le bassin d'Arcachon)*. M. Alain Plantey, membre de l'Institut et président d'honneur de la Conférence des Académies de Province, interviendra le 18 mai. Nous avons le détail de ces trois journées.

Notre confrère, M. Bernard Mounier nous invite, à



Montpellier, le vendredi 12 mai, à la projection d'un film dont nous vous avons déjà parlé et dont il est l'auteur, sur *Stéphane Hessel, en toute humanité*, en présence de M. Stéphane Hessel, lui-même, ambassadeur de France. Après une discussion, un concert clôturera cette importante manifestation.

Le Comité des travaux historique et scientifique (CTHS) nous envoie son Bulletin de liaison n°11 qui traite des : *Fonds patrimoniaux des sociétés savantes, conservation, préservation, inventaire*. C'est un document très utile pour nous, car il donne de précieux enseignements sur la conservation et la préservation des archives, des photographies et des cartes postales ainsi que sur la conservation et la mise en valeur des bibliothèques. Nous n'avons pas répondu à son enquête en 2005, sur l'inventaire du patrimoine des sociétés savantes, ni sur la journée d'étude consacrée à ce thème, mais ce bulletin nous donne toutes les informations utiles.

La municipalité nous invite le 14 mai à l'inauguration officielle des Journées de l'environnement, avec remise des trophées de l'environnement.

Nous étions conviés au musée des Beaux-Arts à l'inauguration de l'exposition : *Lumières et contrepoints dans les collections*, le jeudi 11 mai.

Les éditions *l'Harmattan* nous adressent un bulletin de souscription pour un ouvrage : *Peurs et risques contemporains*. C'est un recueil de textes issus de conférences données au Centre universitaire de formation et de recherche de Nîmes. On y trouve, en outre, le nom de notre confrère, M. Gabriel Jandot.

M. Robert Leydet, correspondant, offre à l'Académie un CD de huit chansons de sa composition qu'il chante lui-même : *Le libertintaire*. Nous le connaissions comme relieur-doreur, mais il a, vous le voyez, plus d'une corde à son arc.

Puis, selon l'ordre du jour, M. Galtier souhaite la bienvenue à notre invité, M. Erdős, en ces termes :

Excellence,

Grâce à l'activité de la Maison de l'Europe et à votre propre désir, nous sommes heureux de vous accueillir à une de nos séances dites « ordinaires » mais que votre présence sort de l'ordinaire ! C'est en effet, pour notre compagnie un honneur et un privilège de pouvoir vous recevoir maintenant, au cours d'un programme très chargé.



Permettez-moi d'évoquer, à l'occasion de l'entrée de la Hongrie dans l'Union européenne, quelques liens beaucoup plus anciens entre votre pays et le nôtre. En Hongrie Orientale se situe le Parc national Ortobagy. Sa parenté avec le Parc régional de Camargue est évidente : vastes horizons où terre et ciel se confondent, même végétation à fleur de terre, élevage extensif de bovins surveillés par des gardiens à cheval.

Nous avons là la vision contemporaine des envahisseurs magyars, qui, vers la fin du premier millénaire, sont venus de l'Asie pour s'installer de façon durable dans l'actuelle Putza, ancienne Pannonie romaine. Un chef de tribu, Arpats, va créer une nation qui deviendra ensuite le rempart de l'Europe face à de nouvelles invasions.

De l'autre côté du fleuve Rhône existe, dès le haut Moyen Âge, le comté de Provence, partie de l'Empire. Le souvenir du roi René d'Anjou y est encore vivant, même si ce roi ne fut vraiment pas en possession de son royaume de Naples. Un descendant de la dynastie des Anjou succède aux Arpats sur le trône de Hongrie avec dans ses armoiries les lys de France sur fond d'azur.

Pendant tout le Moyen Âge, la Hongrie va se tourner vers l'Europe occidentale et Rome plutôt que vers Byzance, ce qui va l'orienter culturellement et religieusement, tout en adoptant souvent une attitude singulière. La Hongrie refusera parfois de s'engager dans de grandes aventures comme les nôtres. Ses rois refusent l'aventure des Croisades en Terre Sainte ainsi que celle prêchée contre les Bogomoles de Bulgarie, qui sont les ancêtres directs de nos Cathares. Ceux-ci présents dans notre région y seront fermement persécutés. Il est vrai que cette croisade a été la conséquence de l'assassinat du légat du pape à Saint-Gilles, alors port de Nîmes.

L'échange culturel devient intense au XVI<sup>e</sup> siècle, avec les secousses provoquées par l'irruption de l'Antiquité, de la Renaissance et de la Réforme. Les œuvres maîtresses de l'Occident sont abondamment reçues en Hongrie. Toutes les grandes bibliothèques en témoignent. Ces mouvements de pensées, de culture et de foi ont marqué durablement un pays, en partie sous la dépendance des Turcs.

La Transylvanie va former une principauté hongroise et chrétienne sous l'égide de souverains réformés. Dans cet état, une vraie situation de tolérance religieuse s'installe avec une authentique



liberté religieuse reconnue pour tous : réformés, catholiques, luthériens et unitariens, seuls la Pologne et les Provinces-Unies connaîtront un tel régime.

Nîmes est parfois appelée la Genève française. La seconde ville de Hongrie, Debrecen, a reçu le surnom de Genève hongroise. En effet, la Réforme, sous sa forme calvinienne y pénètre dès 1538. Son rayonnement sera grand dans toute l'Europe centrale et ce durant plus de trois siècles, à partir de son Collège construit à la façon calvinienne, avec autour de sa faculté de Théologie réformée, un collège secondaire et des chaires concernées par les sciences d'alors. C'est là qu'aux siècles suivants, feront leurs études, Csokonai, le grand poète du siècle des Lumières, Kossuth, le héros de l'indépendance et le poète Pëtofi qui en sera le chantre. Il y a, place Jean Calvin, un monument rappelant les galériens hongrois pour la foi, à l'époque des persécutions.

En effet, en 1848, une nouvelle révolution éclate à Paris. Elle atteint la Hongrie. L'Assemblée nationale élue siège dans le Grand Temple de Debrecen, dans la région la moins exposée aux Habsbourg et qui, à cause de leurs persécutions religieuses, lui a résisté depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Le Parlement proclame la déchéance des Habsbourg, désigne Kossuth comme régent du royaume, le gouvernement siégeant dans la chapelle de la faculté de Théologie. Il faudra un an à l'Autriche, avec l'aide de l'armée russe, pour éteindre cette révolte nationale. Le Parlement hongrois siègera dans ce même Grand Temple encore trois fois, en 1945, en 1948 et en 1954. C'est dire combien la forte minorité protestante est engagée dans l'histoire de son pays.

Il faudra attendre 1862 pour que les deux villes de Buda et de Pest soient réunies en une seule ville, qui, avec l'avènement de la Double Monarchie devient la capitale où l'empereur et l'impératrice d'Autriche seront sacrés souverains d'un royaume qui aura désormais un gouvernement et un parlement bien à lui ; le palais royal domine désormais la vieille ville aux rues et aux maisons au charme incontestable et aux délicieuses cours intérieures fleuries. C'est à l'ombre de la vieille Église réformée de Buda qu'est né Béla Bartock. Le beau Danube que je n'ai pas vu bleu, mais il paraît que je ne suis pas le seul, sert de lien entre le passé et le présent, la vie politique et l'activité économique actuelles.

En 1914 sous la direction du comte Tisza, la Hongrie



déclare la guerre aux Alliés avec beaucoup de réticences. Le traité de Trianon, en démantelant la Double Monarchie, prive la Hongrie des deux-tiers de sa population et des deux-tiers de son territoire. Avec le régent Horthy, la Hongrie devient une monarchie sans roi. Les minorités hongroises sont importantes dans tous les pays limitrophes.

Avec le recul de l'histoire reconnaissons que ce dépeçage a été plus qu'une erreur, « une faute », ouvrant la porte à des manifestations nationalistes meurtrières et préparant indirectement la coupure de l'Europe en deux. La tragique révolte populaire de 1956 nous a montré que son regard demeurait tourné vers l'Europe Occidentale. Ce n'est que dans une Europe unifiée que ces douloureux problèmes trouveront une solution pacifiée. Nous sommes heureux que nos cultures différentes et complémentaires soient dans l'Union européenne.»

M. Erdős remercie de l'accueil qui lui est réservé, puis il montre l'importance de son pays et la place qu'il pourrait tenir dans l'Europe d'aujourd'hui.

Cette sympathique rencontre prit fin autour du verre de l'amitié.

La parole est ensuite donnée à M. Lévy, membre résidant, pour sa communication : *Vélasquez et l'énigme des Ménines*, d'après le célèbre tableau conservé au musée du Prado.

Après avoir identifié tous les personnages représentés dans cette œuvre, M. Lévy s'est posé la question essentielle : quel personnage le peintre a-t-il voulu mettre en valeur : l'Infante, les Ménines, lui-même ? ou plutôt, si l'on suit le regard du peintre, deux personnages qui ne sont pas dans le tableau, mais qui sont reflétés dans le miroir situé à l'arrière-plan de la scène et qui sont les souverains espagnols. Où se situe la scène, et pourquoi le peintre est-il en habit de cour ? Quel est le statut juridique de l'artiste en Espagne ? Autant de questions auxquelles M. Lévy répond savamment. Mais ce qui frappe dans cette œuvre, c'est la profondeur donnée à cette scène et un volume rarement atteints dans la peinture.



**SÉANCE DU VENDREDI 19 MAI 2006**

**Cette séance est présidée par M. Jacques GALTIER**

Sont présents : MM. Aventurier, Bonifas, Bruguerolle, Cavalier, Chausse, Costabel, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Jallatte, Lévy, M<sup>me</sup> Marès, MM. Maubon, Pradel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Roger, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Audisio, Dalverny, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, M. Hugues, M<sup>mes</sup> Kuntz et Maurin, M. Ménard.

Absents : MM. Dervieux, Mounier et Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Chabert, Chillet-Pijac, Meine, Meunier, Vermeil.

Le précédent procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité, moins quatre abstentions.

Nous avons reçu de l'Académie de Rouen *la Lettre de l'Académie* n° 22, nous indiquant les diverses manifestations de l'année 2006, et entre autres, les deux journées de commémoration du quatrième centenaire de la naissance de Pierre Corneille (6 juin 1606), le vendredi 9 et le samedi 10 juin.

Le muséum d'Histoire naturelle de Nîmes nous invite à l'inauguration de l'exposition : *Sur les traces de Darwin*, le samedi 20 mai. Ce même jour, nous sommes aussi conviés, dans le cadre des journées de l'Olivier, à une table ronde sur *Les huiles d'olive de France : état des lieux et perspectives*, le samedi 20 mai. Parmi les intervenants, notre confrère, M. Jean-François Maréchal, traite le sujet suivant : *Causes et conséquences du réchauffement climatique actuel*.

Sous l'égide de la municipalité, nous sommes invités à l'inauguration de cinq expositions : *FERI Art*, sur la piste des arènes ; *La corrida s'affiche. Histoires d'alternatives Nîmes*, au musée des Cultures taurines, à l'issue de la corrida de l'après-midi ; à Carré d'art, *Œuvres de Rosinski, Françoq, Crisse et Derib* ; et plus tard, à l'inauguration d'une exposition, patronnée à la fois par le Conseil régional, le Conseil général et la Ville, des œuvres de *Gilles Barbier*. Nous avons reçu aussi le programme des manifestations de la *Feria* et une invitation à la remise du Prix Hemingway à un auteur traitant d'un thème tauromachique. Enfin, ouverture du 5<sup>e</sup> salon de



la bande dessinée au jardin de la Fontaine, les 20 et 21 mai et, le dernier jour, remise des prix : *BD en Bulles*.

Organisés par le Conseil régional, ont eu lieu aussi une remise des prix aux lauréats du concours : *Écrivains en herbe*, le samedi 20 mai dans le stand de la Région Languedoc-Roussillon, ainsi qu'une série de manifestations dont : *Les troubadours chantent l'art roman en Languedoc-Roussillon*, inaugurée le 12 mai par un concert, mais qui seront suivies, particulièrement au Prieuré de Saint-Michel de Grandmont, pendant tout le mois d'août par des concerts, des conférences et une exposition.

Nous venons d'avoir une réunion de bureau où nous avons établi le calendrier des séances du 3<sup>e</sup> trimestre : 29 septembre et 20 octobre ; 3 et 17 novembre ; 1<sup>er</sup> et 15 décembre (17 novembre séance administrative) ; nous avons eu une subvention importante de la DRAC (38 885 euros) pour la réparation de la toiture mais il nous faut maintenant trouver le complément.

Nous avons des difficultés avec l'imprimeur des *Mémoires* qui ne nous a pas livré les Mémoires 2004. Nous pensons à l'organisation des journées du Patrimoine et nous serons présents à Montpellier pour la commémoration du tricentenaire de la fondation de son Académie et pour les journées de la Conférence des Académies. Réponse collective.

Puis, selon l'ordre du jour, le président demande que l'on introduise M<sup>me</sup> Paule Plouvier pour sa réception comme membre non résidant, au siège de Jean-Michel Gaillard, décédé.

M. Galtier accueille M<sup>me</sup> Plouvier en ces termes :

Madame,

Notre compagnie était heureuse de vous compter parmi ses correspondants. Une prestation remarquée vous fait accéder aujourd'hui à notre Académie comme membre non résidant, au fauteuil du regretté Jean-Michel Gaillard. Ce choix heureux devrait nous inciter à ne pas chercher trop loin ce que nous avons tout près. Ne devrions-nous pas considérer la classe des correspondants actifs comme le lieu privilégié où rechercher les membres « ordinaires » de notre compagnie dont nous avons pu apprécier la richesse.

Madame,

Vous êtes maintenant enracinée dans le Midi, mais il n'en



a pas pas toujours été ainsi dans votre famille. Votre père était du Nord, issu du milieu de l'industrie du biscuit. Le choix de sa carrière comme médecin l'a amené en Indochine puis en Algérie. C'est là que vous êtes née à Oran. Puis votre famille, toujours pour raison professionnelle, s'est installée à Paris, où vous avez commencé vos études. Celles-ci ont été perturbées par la guerre et vous vous êtes retrouvée à Châlons désormais en Champagne.

C'est dans l'après-guerre que votre père s'installe à Saint-André deValborgne. La Vallée-Borgne va devenir votre Cévenne à laquelle vous serez désormais sentimentalement et spirituellement attachée. Vos études seront pouruivies à Nîmes au lycée de jeunes filles de Feuchères, puis à Montpellier pour les études universitaires. La préparation de l'agrégation de philosophie vous fait rejoindre Paris.

Mais les choses ne sont pas si simples. Vos études ont manifesté une dualité d'intérêt entre la philosophie et la littérature. Agrégée de philosophie, vous vous orientez alors vers la littérature, après une période de maladie. Vous vous retrouvez enseignante au Vigan, dont vous gardez un souvenir mitigé de petite ville de montagne assez austère et en retrait par rapport à l'évolution générale d'alors, ce qui ne vous empêchera pas d'y nouer des amitiés durables. Le Capes, puis l'agrégation en littérature se succèdent rapidement. Je signale ce changement d'orientation parce que c'est cette dualité que vous allez conjuguer, faisant de vous une chercheuse dans le domaine où elle est constamment présente. Je nomme le surréalisme.

Déjà enfant, vous étiez sensible à la musicalité des mots et aux images qu'ils génèrent. C'est ce besoin qui vous oriente rapidement vers Montpellier et votre activité professorale au lycée Clemenceau. Vous n'y resterez pas longtemps pour enseigner à l'Université Paul Valéry. Assistante en 1971, puis professeur titulaire à partir de 1980. Entre temps, vous avez soutenu une thèse de doctorat d'État sur : *La poétique de l'amour dans l'œuvre d'André Breton*, qui a été acceptée avec la mention «très honorable» décernée à l'unanimité du jury. Désormais en littérature, vous vous orientez vers la poésie et singulièrement vers le Surréalisme. En 2001, vous serez nommée professeur émérite ce qui va vous donner une disponibilité encore plus grande.

Vous vous présentez devant nous avec six ouvrages centrés



sur la poésie, un, concernant le philosophe Ferdinand Alquié, ainsi que deux romans édités chez Gallimard et l'Harmattan.

Rimbaud, René Char, Saint-John Perse, André Breton, Jean Grosjean vont devenir vos poètes préférés, ainsi que le poète libanais Salah Stétié pour lequel vous nous avez fait remarquablement partager votre enthousiasme. D'autres noms de poètes ont retenu votre attention comme Pierre Torreilles, né à Aimargues, vivant à Vauvert et ayant entrepris des études à la Faculté de Théologie réformée d'Aix-en-Provence, avant de se tourner avec un égal bonheur vers la poésie, l'édition et la librairie.

Vous vous êtes également intéressée, comme les surréalistes, à André Malraux, à Magritte et à Claude Simon ; nous verrons tout à l'heure pourquoi.

Toute cette recherche est monnayée en un nombre impressionnant de communications lors de colloques ou d'articles de revues. Nullement épuisée par cette production, vous donnez épisodiquement des cours en France, en Pologne, en Italie, en Espagne et au Brésil.

Ces travaux universitaires ne vous éloignent pas de la vie et de l'administration universitaires, puisque vous avez participé à divers conseils dirigeants de l'Université, exerçant successivement le décanat à la Faculté des Lettres, la direction de l'Unité «Arts et Lettres» à l'Université Paul Valéry, puis la responsabilité de la communication dans le même cadre.

Votre enseignement universitaire concerne tous les niveaux : préparation du D.E.A., séminaire de recherche pour ceux qui préparent une thèse.

Parallèlement à cette activité considérable, vous trouvez le moyen d'engager une cure psychanalytique. Vous participez au groupe d'études psychanalytiques avec le professeur Rey-Laud, puis accompagnez des patients dans ce parcours très pointu, plein de promesse mais aussi gros de possibles dangers intérieurs. Enfin, vous devenez rédactrice de la Revue « Dire » consacrée à cette même discipline. Notre étonnement est moins grand lorsque nous nous souvenons du rôle déterminant qu'a eu Freud, dans ce besoin qu'ont eu les surréalistes, dès leur début, de privilégier ce qui paraît, au premier abord, étrange, insolite, inhabituel.

Actuellement, vous avez encore une autre corde à votre arc intellectuel, pourtant déjà bien pourvu. Vous êtes lectrice et



directrice de la collection « Critique littéraire », chez l'Harmattan.

Je ne sais pas ce qu'il en est chez mes confrères, mais en ce qui me concerne, toute cette activité me donne le « tournis », terme, non du vocabulaire trivial, mais local, qui dit bien ce qu'il évoque. L'activité multiforme et dense qui est la vôtre ne suscite pas seulement l'admiration. Il y a place en nous pour la gratitude face à votre besoin d'aller au fond des choses et de susciter la pensée unificatrice qui porte toute votre œuvre.

Vous la trouvez très clairement indiquée chez les poètes surréalistes, spécialement André Breton. Un de leur manifeste déclarait « tous les moyens doivent être bons pour ruiner les idées de famille, de patrie, de religion ».

Ce n'est pas uniquement négatif ou utopique comme nous le voyons très souvent avec le nihilisme ou l'anarchisme. Ce n'est pas une simple suite de négations. Celles-ci peuvent avoir un aspect positif en nous laissant entrevoir un autre monde. Pour les surréalistes et donc pour vous-même la poésie (et l'écriture en général) ainsi que la peinture, vont être le terrain privilégié de votre recherche et comme eux, vous ne limitez pas le mouvement surréaliste à la France seule.

Pour l'écriture vous parlez de la poésie, en particulier celle d'André Breton : la poésie et non les poèmes enseigne aux autres arts à tenter à leur tour cette démarche suprême et là vous citez André Breton « exclure relativement l'objet extérieur comme tel et ne considérer la nature que dans son rapport avec le monde intérieur de la conscience » (A. Breton, *Situation surréaliste de l'objet*, rééd. J.J. Pauvert).

Il y a là une démarche qui vous fascine (P. Plouvier : *Poétique de l'amour chez André Breton*) et qui vous fait citer (p. 48) André Breton de *Nadia* (p. 32, Paris 1963) « mais que trouverai-je pour cette image la plus fugace et le plus alertée de moi-même, pour cette image dont je m'entretiens, qui vaille l'accueil de cette salle aux grandes glaces usées, décorées vers le bas de cygnes gris glissant dans des roseaux, aux loges grillagées, privées tout à fait d'air, de lumière, si peu rassurantes de cette salle où durant le spectacle des rats furetaient, vous frôlant le pied, où l'on avait le choix en arrivant, entre un fauteuil défoncé et un fauteuil renversable. »

Le regard immédiat porté sur un cadre somme tout banal, fait surgir le désir d'une remise en question « Prouver que le désir



agit sur le monde, qu'il travaille le système de la perception-représentation non comme un maître d'erreurs mais comme une force nécessaire dont il faut désembrouiller le cours, voilà le but de la réflexion surréaliste sur les images. » (P. Plouvier, *Poétique de l'amour...*p. 35)

Dans cette opération, il y a une espérance, la quête de ce que Rimbaud appelle «la vraie vie», qui pour être retrouvée, nécessite alors une « découverte », qui peut aller plus loin vers une « illumination », qui à son tour, peut déboucher sur une « révélation ». Mais ne nous y trompons pas, malgré ce que je suis, je n'emploie pas ces termes dans leur sens théologique mais uniquement philosophique.

D'où cette conclusion concernant la première partie de votre œuvre. « De contenu du sujet, le spectacle devient contenant. La nature n'est plus une substance neutre, un support à projection, elle devient puissance de provocation, elle brave l'imagination, capte l'attention, embrasse la pensée. » (*idem* p. 161)

De votre étude des poètes et des peintres surréalistes, de l'œuvre de Claude Simon, de Nietzsche et de Malraux vous désirez nous entraîner, vers une étroite crête bordée d'un côté par ce que nous percevons de la réalité et de l'autre côté par ce que nous en entrevoyons. Vous nous invitez ensuite pour une autre ascension vers une autre crête toute aussi étroite. Celle-ci est en effet bordée par les arts d'un côté et la philosophie de l'autre avec les travaux de psychanalyse, issus de Freud et de Lacan. Au bout du chemin, nous trouvons la question fondamentale : Qu'est-ce que l'homme ? Cet être détient le pouvoir de la parole, c'est-à-dire du verbe. Cet homme est immergé dans une histoire qui n'a pas de sens où l'esthétique et les arts ont un pouvoir révélateur et où le « métissage » des cultures cher à Malraux est plus cause d'enrichissement que de perpexité. Derrière votre pensée si riche, se cache, comme vous le dites vous-même, une certaine spiritualité, c'est-à-dire la recherche du beau sur les chemins de la vie.

Veillez excuser cette digression personnelle, mais à mon âge on ne se refait pas. Dans la langue du Nouveau Testament, mais aussi ailleurs, le mot grec *kalos* ne désigne pas seulement le beau, mais aussi le bien et le bon. Je suis persuadé que votre recherche inclut chacun de ces sens. Il serait peu honnête d'aller au-delà de cette constatation, ce serait un abus de confiance impardonnable.



Votre quête reste tout autant guidée par cette affirmation de René Char que vous faites vôtre : « Épouse et n'épouse pas ta maison ». C'est dans cette distance prometteuse que se situe votre réflexion, qui n'est pas aussi austère qu'il semble au premier abord, parce qu'elle est liée aux problèmes les plus profonds de la vie.

Avec l'ascèse, suivie d'une réflexion intellectuelle exigeante qui sont les vôtres, avec l'accompagnement psychanalytique que vous pratiquez et votre enracinement à Saint-André-de Valborgne, vous n'avez sans doute pas fini de nous étonner !

La parole est ensuite donnée à M<sup>me</sup> Plouvier :

Monsieur le Président, Madame le secrétaire perpétuel, Mesdames et Messieurs Membres de l'Académie, Mesdames, Messieurs,

Je veux en premier lieu vous remercier de l'honneur que vous me faites en m'accueillant parmi vous comme membre non résidant, alors que je ne suis devenue nîmoise dans mon adolescence que grâce à des circonstances hasardeuses. Il est vrai que les années de jeunesse sont des années où les impressions marquent le plus fortement. Je venais de Vitry-le-François, ville rasée entièrement par les bombardements où seule la cathédrale était demeurée debout, vitraux détruits, en sorte que l'on pouvait voir et entendre dans le silence des offices, vision quasi onirique, les hirondelles traverser la nef en poussant leurs cris joyeux. À l'opposé de ce paysage désolé, je me souviens des nobles maisons de pierre des quais de la Fontaine, des ombrages des beaux platanes de l'avenue Feuchères qui conduisait au lycée où j'allais poursuivre mes études comme pensionnaire, tandis que ma famille s'installait à Saint-André-de-Valborgne. Ces allées et venues, ces passages de villes ou villages proches de Nîmes vers Nîmes et vers Paris me rapprochent un peu du brillant historien, Jean-Michel Gaillard, trop tôt disparu et auquel je succède. Il décède en effet le 19 juillet 2005 alors qu'il avait été reçu membre de l'Académie le 5 décembre 1997. Bien qu'ayant passé la plus grande partie de sa vie à Paris, c'est un enfant de la région, car il naît à Pont-Saint-Esprit dans une famille d'instituteurs.

On peut se plaire à imaginer que le métier paternel encore proche de l'esprit des hussards noirs de la République, selon la belle formule de Péguy, cet esprit de l'universalisme de la raison,



de l'égalité républicaine, de la tolérance laïque ont pu influencer l'enfant. Ces mêmes valeurs vont guider sa vie. Doué d'une vive intelligence il passe le concours de l'École Normale et intègre la rue d'Ulm pour être ensuite reçu à l'agrégation d'histoire. Mais il n'est pas homme de cabinet, penser la société ne lui suffit pas, il lui faut pouvoir agir sur le cours des événements. L'ENA lui offre cette possibilité. Jeune militant socialiste, il est remarqué par François Mitterrand et nommé par lui chargé de mission à l'Élysée, puis conseiller technique, pour ensuite, et un court temps marqué par les aléas et les remous du pouvoir autour de lui, être nommé Directeur général d'Antenne 2. La mort le surprendra alors qu'il était devenu conseiller à la Cour des comptes.

De ce parcours marqué au coin du talent et de la réussite, n'étant ni historienne ni politologue, je me contenterai de retenir deux aspects. Tout d'abord je voudrai souligner combien son œuvre d'historien s'édifie dans la sphère d'influence de la prestigieuse École des Annales dont la méthode a renouvelé l'approche historique : Fernand Braudel, Leroy-Ladurie, Le Goff, Georges Duby, autant de noms qui ont porté au-delà des frontières le renouvellement de cette approche. Ils ont en effet substitué à l'histoire événementielle une histoire au long cours, appuyée sur l'étude des mentalités et le comportement des individus. Jean-Michel Gaillard appartient à cette génération où événement, société, individu mêlent leurs traits pour révéler l'histoire en train de se faire. En effet, la dynamique des sociétés, la lente évolution des valeurs dans l'histoire des vies singulières vectorisent sa recherche. Historien de ce présent quasi-immédiat qu'est au regard des longues périodes de l'histoire la troisième République, son objet d'étude, il interroge les institutions dans lesquelles nous vivons, en particulier les institutions éducatives. Avec une grande liberté critique il produit livres et articles sur : *L'anatomie des grandes Écoles et la malformation des élites*, *L'ENA miroir de l'État de 1945 à nos jours*, *Le moment Ferry, l'école de la République, mythologie et réalité*. Il participe également à la mise en place des programmes d'histoire pour les livres de classe et donne de son temps à la revue *Historia* dont il est un des membres. Entre autres faits, un événement retient l'attention de cet homme qui cherche à discerner les contours du futur immédiat, conséquence d'un présent soigneusement analysé : la naissance et la constitution de l'Europe dont il cherche à préciser les conditions dans : *Les grands jours de*



*l'Europe de 1950 à 2004*. On pourrait être tenté de penser que le travail sur le présent immédiat relève davantage de la chronique que de l'histoire mais ce serait oublier que, dans la perspective de *l'École des Annales*, l'histoire est appréhendée comme un processus qui infléchit la compréhension que nous pouvons avoir de notre présent et que la mémoire est une force qui nourrit au quotidien et quasi inconsciemment chacune de nos grandes décisions collectives. Or, cette aptitude à saisir les nuances et détails qui forment le présent en voie de constitution historique me paraît relever de l'intuition créatrice autant que de la rigueur scientifique et de l'érudition. Intuition créatrice qui rejoint celle des poètes et qui a permis à Jean-Michel Gaillard de ressaisir la vie d'un homme de façon à la rendre présente : j'évoque là les monographies consacrées à Jean Jaurès et à Léon Blum. Bien plus, Jean-Michel Gaillard, formé à l'économie et rompu aux sciences sociales, va savoir adopter le langage audiovisuel de notre époque pour produire des scénarii : *Le dernier été* consacré à Georges Mendel ; *Thérèse et Léon* qui retrace la vie intime de Léon Blum, sans oublier son magnifique *Jean Jaurès*. Un style se dégage de ces travaux qui prouve que la discipline de l'historien n'est pas incompatible avec la sensibilité créatrice et que l'écriture des faits peut se faire aussi écriture de l'évocation, disons, pour faire vite, écriture poétique. C'est d'ailleurs là où je me retrouve chez moi.

Je ne suis pas historienne disais-je en préalable, mais poéticienne. Le langage m'a toujours paru être une puissance en soi, puissance à expérimenter et à pratiquer pour elle-même, avec ses délices musicaux, ses battements rythmiques, ses inventions imagées qui rafraîchissent le monde et nous ouvre à lui. De même qu'un tableau se regarde et ne se raconte pas, un poème s'écoute et on ne peut qu'évoquer la séduction sensuelle d'un sonnet de Beaudelaire, la frappe des *Illuminations* de Rimbaud ou la noblesse classique et comme drapée à l'antique du *Cimetière marin* de Valéry. Je me suis consacrée à l'étude de ces textes pour en être le passeur. Je continue à la faire pour les poètes contemporains : Salah Stétié comme vous le savez, René Char à qui je dois tant, Pierre Torreilles à la monographie duquel je me consacre actuellement. C'est en effet un poète qui appartient à notre région : né à Aimargues, adolescent à Vauvert, il tint un court temps la librairie Calendal à Nîmes avant de créer la librairie Sauramps à Montpellier.



Si j'évoque ainsi ces poètes et le travail que je consacre à leur œuvre c'est que, contrairement au dogme structuraliste qui a prétendu, à une certaine époque, couper le langage de toute réalité objective et n'a voulu voir dans les productions littéraires qu'objets auto-téliques, jeux de langage se suffisants à eux-mêmes, je crois que le langage dans sa puissance propre reçoit le monde autant qu'il influe sur lui. Tous les poètes que je viens d'évoquer défendent la conviction que le langage dans l'énigme de son être a partie liée avec le monde et refusent que la poésie puisse être une structure verbale sans vocation à fonder un lieu, à ouvrir un rapport à autrui, à méditer un destin. Ainsi le poète est loin d'ignorer l'histoire. Mais il lui est nécessaire de s'opposer à l'instrumentation du langage que ne cesse d'en faire l'usage social et, au contraire, de chercher la justesse sans cesse renouvelée du terme propre tout en réservant la capacité d'ouverture polysémique qui donne la possibilité d'inventer de nouvelles relations de pensée. Cela les régimes totalitaires le savent bien qui bâillonnent les poètes et les obligent à parler la langue du régime. Que fait Victor Hugo lorsqu'il *met un bonnet rouge au dictionnaire*, sinon refuser l'utilisation néo-classique qu'est le langage ampoulé de la réaction royaliste? Que font les surréalistes, avec la fougue d'une jeunesse qui a survécu au désastre de la première guerre mondiale, sinon tenter d'inventer une langue vierge, propre de toute idéologie et loin de toute propagande? Le travail poétique dans ce combat linguistique témoigne d'un corps à corps du poète avec son temps et son histoire, temps et histoire auxquels il tente d'apporter par le renouvellement du langage, une vision des choses à la fois authentique et féconde. Proche de nous René Char en est l'éclatante démonstration. Ce poète retient en effet l'attention par son amour de la langue, son style elliptique, ramassé jusqu'à l'aphorisme, comme le montre par exemple cet aphorisme devenu célèbre : *la lucidité est la blessure la plus rapprochée du soleil*. En ce sens, on pourrait le croire plus attentif à la recherche de l'image pour l'image qu'à la conjonction de l'image et de l'événement. Or l'œuvre de René Char est traversée, nourrie de toute l'histoire de son époque, démontrant au contraire que la grande poésie se greffe sur l'histoire et en rend témoignage dans sa nouvelle langue. Le recueil *Feuillets d'Hypnos* paru au lendemain de la guerre en 1946 en est la plus belle preuve. En effet écrit au jour le jour, de 1943 à 1944, par le capitaine Alexandre, nom de guerre de René Char au maquis, ce



texte, outre sa haute teneur poétique, est un témoignage historique de première importance et fut salué comme tel par Camus dans *Combat*. Ce texte retrace les difficultés d'une vie de maquisard sans cesse menacé, les combats et escarmouches souvent dramatiques où il faut non seulement tuer mais laisser tuer les siens, presque sous vos yeux, pour ne pas faire courir au village où vous êtes cachés le danger d'un massacre. Récit fait dans une langue sobre et forte mais capable, grâce au travail sur l'expression, de transmettre la sensation et de faire participer sensiblement à ce qui est évoqué. Langue en ce sens poétique car elle s'arrache à tout cliché et parvient, à travers ce qu'une expérience a de plus personnelle jusqu'à l'universel en lequel chacun peut trouver son propre sens. N'est-ce pas la leçon que nous donnent certains aphorismes tels que : *on ne se bat bien que pour les causes qu'on modèle soi-même et avec lesquelles on brûle en s'identifiant*, ou encore : *À tous les repas pris en commun nous invitons la liberté à s'asseoir. La place demeure vide mais le couvert reste mis*. Universalisation de l'expérience qui fait aussi du poème le gardien des valeurs qui sont, pour René Char, inséparables de la beauté du monde.

En effet la capacité de s'investir dans l'histoire, d'en décrire la douleur appelle parallèlement une tension dirigée non vers la mort mais vers la vie. Valeur dont la langue est garante. C'est pourquoi dans les *Feuillets d'Hypnos* s'entremêlent d'un bout à l'autre parole de lutte et louange du monde et de la Beauté. Au cœur même du combat se présentent des instants en suspens hors du temps grâce à l'intensité du sentiment de la présence au monde, instants privilégiés d'émerveillement que l'on peut comparer à ce que les Japonais nomment *satori*. À l'écoute du *timbre paradisiaque de l'autorisation cosmique*, le poète peut opposer à la mort : *la contre-terreur, c'est ce vallon que peu à peu le brouillard comble, c'est le fugace bruissement des feuilles comme un essaim de fusées engourdies [...], c'est cette graine de luzerne sur la fossette d'un visage caressé, c'est cet incendie de la lune qui ne sera jamais un incendie, c'est un lendemain minuscule dont les intentions nous sont inconnues, c'est un buste aux couleurs vives qui s'est plié en souriant....* La poésie préserve Éros face à Thanatos et le fait dans l'œuvre de Char avec des accents qui sont semblables à ceux des cours d'amour : ainsi cet hommage dans *Feuillets d'Hypnos* à *Éve-des-montagnes, cette jeune femme dont la vie insécable avait*



*l'exacte dimension du cœur de notre nuit. Dans Feuilletts d'Hypnos, ce texte qui est un témoignage du courage et de la résistance, la place de la poésie comme garante de la vie face aux cruautés de l'histoire ne cesse d'être réaffirmée. Et c'est la poésie qui conclut la fin du combat : Dans nos ténèbres il n'y a pas une place pour la Beauté. Toute place est pour la Beauté, en sorte que « chacune des lettres qui compose ton nom O Beauté [...] s'associe à l'homme acharné à tromper son destin avec son contraire indomptable : l'espérance. »*

La tradition à laquelle vous avez bien voulu m'associer en me faisant succéder au fauteuil d'un historien n'efface donc pas la présence de l'histoire : poésie et histoire peuvent y nouer un dialogue car elles se rejoignent toutes deux autour de la recherche d'une parole libératrice et éthique.



**SÉANCE DU VENDREDI 9 JUIN 2006**

**Cette séance est présidée par M. Jacques Galtier**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Cavalier, Contestin, Costabel, Dalverny, Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Leroy et Marès, M. Pradel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Roger Sapède, M<sup>me</sup> Teulon-Lardic, M. Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Sont excusés : MM. Bruguerolle, Chausse, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste et Grossi, M<sup>me</sup> Kuntz, MM. Lévy et Maubon, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Ménard, de Seguins-Cohorn.

Absents : MM. Dervieux, Mounier et Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Bourrat, Chabert, Chalavet, Meine, Meunier, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Trarieux et Vermeil.

Ce procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité moins trois abstentions.

Nous recevons aujourd'hui, M. André Catillon chargé de la francophonie au ministère de la Culture, accompagné de M. Léopold Penning, vice-gouverneur du club Richelieu-Camargue-Cévennes, de M. Jacques Soulier président de ce club, ainsi que M. et M<sup>me</sup> Balley. Ce club Richelieu, dans le style du Rotary et du Lion's, fondé au Canada, a pour but de protéger et de développer la francophonie dans le monde.

Le président souhaite la bienvenue à nos invités.

Nous avons reçu d'agréables nouvelles : l'annonce du mariage de la fille de M. Chabert, le 17 juin, et du fils de Madame Poujoulat, le 14 juillet. A tous deux nous adressons nos bien vives et amicales félicitations.

La Municipalité nous invite à l'inauguration à Carré d'Art, du 6<sup>e</sup> salon du livre d'artiste en Languedoc-Roussillon, et à celles de deux expositions : *Les bibliothèques imaginaires* de Robert Lobet et les *Éditions Unes en toutes lettres*, le samedi 10 juin. Et à deux journées consacrées à : *Nîmes et sa garrigue, mas d'Escattes, chemin de Font Aubarne*.

Nous sommes présents à la remise des prix dans le cadre de la réhabilitation du secteur sauvegardé et des sites inscrits 2006.



Nous étions aussi invités aujourd'hui à Beaucaire à l'inauguration d'une exposition de photos *Dans l'Arènes*, suivie d'un spectacle : *D'écumes et de sel*, série de contes de Camargue et de petite Camargue.

Le Conseil général nous propose de suivre : *Les itinéraires poétiques. Un tatouage sur l'épaule du vent*, qui nous conduisent du Vigan à Saumane, en passant par St-Jean-de-Serres, Montaren, Jonquières-Saint-Vincent, Saint-Christol-les-Alès et Générac, du 2 au 24 juin.

Nous vous avons fait part de plusieurs colloques : celui de Fanjeaux, *Les justices d'église*, du 3 au 6 juillet (programme affiché) ; celui de la session d'été de l'École Antique de Nîmes, *Campagnes romaines et agglomérations secondaires en Languedoc*, du 4 au 10 juillet, et celui de Saint-Michel-de-Cuxa : *Monde roman et Chrétienté d'Orient*.

À plus long terme, la ville de Belfort nous adresse le programme d'un important colloque : *Belfort 1307 : l'Éveil à la Liberté* (sur les chartes de franchises urbaines octroyées dans la région de Belfort, avec une exposition présentant : *L'évolution de Belfort du XIV<sup>e</sup> au milieu du XV<sup>e</sup> siècle*).

Lors de la réunion du bureau nous avons évoqué le programme des communications du dernier trimestre. Nous avons besoin de connaître les noms des académiciens qui désirent encore participer aux manifestations montpelliéraines du 4 au 8 octobre. C'est urgent.

Plusieurs réunions ont eu lieu (24 mars, 21 avril et 19 mai) pour l'examen de la mise à jour du règlement intérieur, en respectant les statuts. M. Charles Puech, rapporteur, nous signale que la commission a entrepris l'examen, un à un, des différents articles du règlement, dont la révision ne soulève, au plan administratif, aucune difficulté et elle reprendra ses travaux à la rentrée.

Puis selon l'ordre du jour, le président donne la parole à M<sup>me</sup> Jacqueline Leroy pour sa communication sur : *Le rôle des grandes bibliothèques dans l'acquisition du savoir au XXI<sup>e</sup> siècle*. Dans ce remarquable exposé, M<sup>me</sup> Leroy nous a montré comment chaque grande civilisation a cherché à conserver l'ensemble de son savoir en créant des bibliothèques, et en rassemblant des millions



de documents, quel qu'en soit le support, de l'oral, aux tablettes d'argile, puis au volumen et au codex jusqu'à l'informatique.

Quelles étaient ces grandes bibliothèques et comment ont-elles évolué surtout depuis l'apparition de l'écriture et au cours des siècles : bibliothèque du roi Assurbarnipal à Ninive, bibliothèque d'Alexandrie, de Bergame, bibliothèques d'Aristote, de Sylla, bibliothèques monastiques, bibliothèques des califes arabes, des collèges et des universités médiévales, luxueuses bibliothèques de la Renaissance italienne et la bibliothèque royale française créée par Charles V et enrichie tout au cours de l'Ancien Régime et particulièrement par la création du dépôt légal en 1537, puis devenue Bibliothèque nationale sous la Convention profitant, ainsi que les bibliothèques municipales, des confiscations révolutionnaires.

Pour le XIX<sup>e</sup> siècle, M<sup>me</sup> Leroy s'étend plus particulièrement sur la création des bibliothèques méricaines, à l'initiative de mécènes qui désirent les utiliser pour aider à l'intégration des nouveaux arrivants et qui en font, en fait, de vraies universités populaires.

L'arrivée de l'informatique à partir de 1975 permet des progrès techniques immenses afin de canaliser l'abondance des données du savoir. Il entraîne la création de nouveaux bâtiments, de types divers : bâtiments uniques (BNF), bâtiments éclatés (Allemagne, Suisse, Japon), bâtiments à équipements intégrés, (centre Pompidou, La Villette, Carré d'art). Ces bibliothèques diversifient leurs activités en s'insérant dans la vie culturelle de leurs régions.

C'est la cas de la nouvelle Bibliotheca Alexandrina dont M<sup>me</sup> Leroy nous fait assister, grâce à des projections, depuis 1970, à la gestation, à l'élaboration, à la construction jusqu'à son achèvement en 2000, puis à la mise en service de cette bibliothèque qui, depuis octobre 2002, reçoit plus de 10 000 personnes par jour et qui présente des centres d'activités pluridisciplinaires innombrables (jusqu'à l'existence d'un orchestre de musique de chambre). Édifice exceptionnel, qui nous donne envie d'inscrire notre Académie à la Société des Amis de la bibliothèque Alexandrina, dont nous avons l'honneur d'avoir avec nous sa vice-présidente, qui a su si bien nous rendre familier cet extraordinaire monument.



**SEANCE DU 23 JUIN 2006**

**Cette séance est présidée par M. Jacques GALTIER**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Bruguerolle, Cavalier, Dalverny, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, M<sup>mes</sup> Kuntz et Marès, MM. Puech, Roger, M<sup>me</sup> Teulon-Lardic, M. Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Se sont excusés : MM. Chausse, Costabel, Debant, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Fabre, Grossi, Jallatte, Lévy, Maubon, Sapède, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Ménard, Mounier, Pradel, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Bourrat, Chillet-Pijac, Dugas, M<sup>me</sup> Gaidan, M. Meunier, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Pincemaille, Trarieux et Vermeil.

Le procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité moins trois abstentions.

M<sup>me</sup> Balley, notre invitée d'il y a quinze jours, nous remercie de l'accueil que nous avons réservé à son groupe : *La visite et le sujet de la communication ont été appréciés à leur très exceptionnelle valeur. Un seul regret : le petit nombre de femmes présentes à votre assemblée...!*

M. Alain Plantey, président de l'Institut et président d'honneur de la Conférence Nationale des Académies de Province, nous adresse un extrait d'un discours prononcé par lui sous la Coupole en octobre 1996, sur la création de l'Institut puis le rétablissement des quatre académies d'Ancien Régime sous Louis XVIII. Bien que nous n'avons pas la prétention de nous comparer à l'Institut, nous pouvons prendre en compte certaines directives «: importance de leur ancienneté (29 janvier 1635) qui leur donne un fondement de caractère constitutionnel. La continuité de leur existence fait d'elles des éléments de la Constitution coutumière de la France [...] leur institution et leur indépendance doivent être regardées comme faisant partie des principes fondamentaux de la République.»

\* Ces institutions appartiennent à toute la Nation [...] les Académies travaillent en langue française au bénéfice de nos lettres, de nos sciences et de nos arts, au perfectionnement desquels elles participent assidûment. La diversité de leurs membres est à la mesure de celle du pays.



\* Nos compagnies accomplissent des missions d'utilité générale, mais dans des conditions inhabituelles. Elles ne sont investies d'aucune prérogative politique, ni d'aucune fonction économique ou financière [...] Cette magistrature est de l'ordre de l'esprit, c'est-à-dire de la réflexion, de la science, de l'art. Elle leur vient du rassemblement de leurs membres, parce qu'elle procède du respect que notre nation doit et porte au savoir et au talent désintéressés.

*Conclusion* : Les académies et l'Institut ne s'incrivent dans aucun des modèles que nous offre l'appareil public français. Ils échappent aux classifications et rigidités sur lesquelles se fonde la multitude des tutelles et contrôles qu'affectionnent notre administration [...] Aucune réglementation ne saurait porter atteinte à ce qui fait l'essence de ces compagnies, c'est-à-dire notamment à leur liberté de se constituer, de travailler, de s'exprimer, de témoigner, selon les besoins du temps et sans contrainte autre que le respect des bonnes mœurs, de la probité et des traditions.

Dans tous les domaines, les académies font progresser la connaissance et participent à la *mission de transmettre ce patrimoine* aux générations futures. Leur devoir et leur honneur sont d'occuper une place de choix dans cette admirable, mais fragile chaîne humaine où chacun, par son œuvre et par son témoignage, annonce et prépare celui qui le suivra....»

Nous avons assisté à la remise par la Société des Bibliophiles à la Bibliothèque Carré d'Art, d'un ouvrage précieux : *La Terre de Guillevic*, illustré par Claude Sylvère ; ainsi qu'à la remise des prix par la Municipalité pour la *Réhabilitation du secteur sauvegardé et du site inscrit 2006*. Nous avons participé à ce concours après la rénovation de la façade de notre hôtel de la rue Dorée et nous avons remporté le second prix.

Notre confrère Alain Girard nous a aussi invité à l'inauguration à Pont-Saint-Esprit d'une exposition qui ne manque pas d'originalité : *Bondieuserie et Jésus kitch*.

M<sup>me</sup> Teulon-Lardic nous a adressé sa plaquette *Opus 16*, qui nous donne l'ensemble des activités du Conservatoire de musique, et le programme de concerts de juin à septembre prochain. Nous avons aussi le programme des expositions organisées par le Fonds régional d'Art contemporain Languedoc-Roussillon.



La commission de la bibliothèque s'est tenue le 9 juin. Son rapporteur, M. Pascal Gouget, pose la question des ouvrages en double ou dépareillés ou sans intérêt pour la bibliothèque. Un tri a été fait et une dernière vérification sera effectuée par M<sup>mes</sup> Kuntz et Leroy. Trois ouvrages sortent de l'atelier de reliure ainsi que les deux listings des ouvrages qui viennent d'être informatisés. Le reliquat financier de 250 euros permettra soit d'acquérir de nouveaux ouvrages, soit de relier quelques livres « en péril ».

M. Gouget souhaiterait se retirer de ses charges à la fois de rapporteur et de bibliothécaire. M<sup>me</sup> Leroy accepterait la première fonction et M<sup>me</sup> Kuntz la seconde. Mais la fonction de bibliothécaire est électorale et ce serait seulement en fin d'année que M. Gouget pourrait se libérer de cette dernière.

Est ensuite posé le problème de l'ouverture de la bibliothèque, l'Académie fermant ses portes de juillet à octobre ; les permanences sont difficiles à mettre en place, surtout pendant la période de vacance, et, cependant, nous devons répondre aux demandes qui nous sont faites. M. Gouget se propose de répondre cette année à l'appel des lecteurs.

Enfin, M. Gouget informe la commission qu'il a terminé le Répertoire des *Sommaires des Mémoires de l'Académie de 1986 à 2002* (il est en fichier word sur l'ordinateur de l'Académie).

Nous avons reçu en hommage de la part de M<sup>me</sup> Claude Gaidan, correspondant, son ouvrage sur Jean Gaidan, qui a été académicien nîmois et président en 1882. Nous l'en remercions. Un bulletin de souscription émanant des Cahiers de Fanjeaux concerne : *Les ordres religieux militaires dans le Midi*.

Puis le président donne la parole à M<sup>me</sup> Hélène Deronne, membre résidant, qui présente devant nous «*L'inventaire du mobilier de l'Académie*», résultat du travail de la commission du Patrimoine qu'elle préside. Elle a bénéficié particulièrement des compétences de M<sup>me</sup> Kusel, correspondante, commissaire-priseur de Nîmes, très au courant des valeurs marchandes du mobilier. Ce qui nous a permis de donner des chiffres précis pour l'assurance de notre hôtel. Les meubles les plus intéressants proviennent soit de la maison de Séguier, soit de la donation de M<sup>me</sup> de Villeperdrix en 1922.

M<sup>me</sup> Deronne qui avait été désignée par l'assemblée pour



représenter l'Académie auprès de l'Institut européen Séguier, fait le point d'une année de fonctionnement de cet l'Institut, après en avoir fait l'historique, puis elle nous fait part de l'organisation actuelle de cet Institut, de l'existence de 9 commissions ainsi que des objectifs et des réalisations importantes pour 2006 et des projets à venir. Le plus important est la remise en état de l'hôtel Séguier et la recherche de mécènes pour aider à en assurer le financement.



**SÉANCE DU VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2006**

**Cette séance a été présidée par M. Jean-Marc ROGER,  
vice-président, M. Jacques Galtier étant excusé**

Sont présents : MM. Aventurier, Bonifas, Costabel, Fontaine, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>me</sup> Jurgensen, MM. Lévy, Maubon, M<sup>mes</sup> Plouvier et Poujoulat, MM. Puech, Roger, de Seguins-Cohorn, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Audisio, Bruguerolle, Dalverny, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, Galtier, M<sup>mes</sup> Kuntz, Marès et Maurin, MM. Pradel, Sapède, M<sup>me</sup> Teulon-Lardic, M. Valade.

Absents : MM. Chausse, Debant, Fabre, Mounier, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Bourrat, Chalavet, Chamboredon, Chillet-Pijac, M<sup>me</sup> Herrmann, MM. Lanvers, Maréchal, Meunier, Monteils, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Pincemaille, Trarieux, Vermeil ; excusée M<sup>me</sup> Méric.

Le précédent procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité, moins trois abstentions.

Les vacances se sont déroulées sans accroc. Nous tenons à remercier particulièrement M. le docteur Gouget qui s'est dérangé pour ouvrir la bibliothèque, à la demande de chercheurs.

Nos remerciements aussi à M. Antoine Bruguerolle qui nous a aidée à remplir des formulaires nécessaires pour obtenir des subventions du Conseil Régional (formulaires qui nous ont été envoyés à la fin de juin et qu'il fallait renvoyer rapidement) et constituer les dossiers d'accompagnement. Notre immense reconnaissance va aussi à M. Alain Aventurier qui nous a offert deux ordinateurs, s'est chargé de leur l'installation (après avoir rempli toutes les formalités) et de leur mise en route, mais aussi de l'initiation à Internet du secrétaire perpétuel ! avant d'entreprendre celle de notre secrétaire.

Vous avez reçu la première convocation saisie sur l'ordinateur de l'Académie.

Nous avons des nouvelles de la santé de M. Ménard, de M<sup>gr</sup> Dalverny et de M. Durteste.

Enfin, nous avons assisté à la remise de décoration à M. Georges Pincemaille, correspondant, qui a reçu la Croix d'officier de



l'Ordre du mérite. C'est toute l'Académie qui est honorée par cette distinction. Recevez, Monsieur, nos félicitations les meilleures.

Autre événement heureux, le mariage d'une petite-fille de M. Jallatte.

Une nouvelle académie est née : *L'Académie des hauts cantons*, au Vigan. Elle a pour objet d'assurer la conservation et la promotion du Patrimoine historique, culturel et économique de hauts cantons. Elle s'impliquera plus particulièrement dans les domaines des Beaux-Arts, des Sciences et des Belles Lettres. La soirée de présentation avait lieu le 7 juillet. Nos confrères, MM. Jean-Marie Granier, Edmond Reboul et Maurice Castanier font partie du Comité directeur.

Nous avons été invités le 18 juillet à Saint-Flour du Pompidou à une manifestation récompensant la société des Amis de Saint-Flour du Pompidou pour la restauration de l'ancienne église. Nous étions aussi conviés par la société : *Les avocats du diable Vauvert* pour les lectures du prix Hemingway (mais aussi à une ferrade).

La Région Languedoc-Roussillon nous a conviés au lancement de la Fête du sport (10 septembre) ; la municipalité nous a aussi adressé le programme de la *Feria des vendanges*. Nous avons assisté à une très belle exposition à Carré d'Art : *La science au XVIII<sup>e</sup> siècle à travers deux collections, celles de Jean-François Séguier et celle de Pierre-Joseph Amoreux*, exposition que vous pourrez voir jusqu'au 28 octobre.

Nous avons reçu la visite en juillet dernier de la directrice de la superbe revue anglaise ; *The World of interiors*, qui désirait faire un article sur l'intérieur de notre hôtel de la rue Dorée. « *L'académie*, nous écrit-elle après avoir visité les lieux, *reste pour moi un lieu secret et privilégié de culture comme seul il en existe en province. Je suis vraiment heureuse d'avoir pu y accéder mais, ajoute-t-elle, à part les extérieurs, il ne s'agit hélas que d'une seule pièce et nous ne pourrions pas l'étirer en 8 ou 10 pages, la seule façon pour nous d'en parler. Nous allons donc en abandonner l'idée...»*

Les Journées du patrimoine et la visite de l'hôtel de l'Académie ont connu un grand succès. Nous remercions nos confrères à qui revient ce mérite : M<sup>mes</sup> Agussol et Deronne, MM. Fontaine, Grossi, Lévy, de Seguins-Cohorn.



Nous nous retrouvons pour un nouveau trimestre.

Nous avons reçu les programmes de l'Académie du Berry (bulletin n° 5, Été 2006), de celle de Dijon (10 communications en novembre), de celle de Mâcon et de celle de Montpellier (le 20 novembre M. Gérard Cholvy parlera de : *Lyautey, itinéraires d'un colonisateur* ; le 11 décembre, M. Michel Denizot : *La théorie de la signature des plantes et ses implications* ; le 18 décembre, M. Gounelle : *religions en dialogue ? Conditions, objectifs et critères de dialogues portant sur les questions de foi*) ; enfin, celui de l'Académie de Versailles dont la séance publique aura lieu le mercredi 18 octobre avec une communication de M. Max Gallo : *Réflexions sur l'histoire et sur la France*, et le 6 décembre *Berlioz et Wagner : deux génies romantiques*.

Le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) nous adresse le programme de son prochain congrès qui se tiendra à Arles du 16 au 21 avril 2007. Le thème sera « *Images et imagerie* ».

Le 3 octobre, dans le cadre des *Mardis d'UNIMES*, notre confrère M. Jean Matouk traitera le sujet suivant : *Quelle croissance économique pour sauvegarder la planète ?* Au muséum d'Histoire naturelle et à Carré d'Art ont lieu plusieurs conférences sur Darwin les 9, 12, 13 octobre et 22 novembre. Le Comité de l'Art Chrétien et Nîmes Accueil nous envoient le programme de leurs manifestations pour le dernier trimestre. L'association Maurice Aliger présente la conférence : *Quand les Vaunageols choisirent l'exil au XVIII<sup>e</sup> siècle*, avec la participation de notre président, M. Galtier et de M<sup>me</sup> Michèle Pallier, correspondant.

L'Institut européen Séguier nous invite à une conférence à trois voix : *Les actes notariés, reflets d'une société (XV<sup>e</sup> - XXI<sup>e</sup> siècles)* avec l'intervention de M. Gabriel Audisio.

M. Trarieux nous signale l'inauguration de l'exposition au musée des Beaux-Arts : *Lumières et contrepoints dans les collections* et nous invite aussi à une série de manifestations « Les Rendez-vous du musée des Beaux-Arts » au cours de ce trimestre.

Nous vous rappelons le colloque organisé par l'Institut Séguier, à l'auditorium d'Atria ; *Vivre dans la différence* (24-25 novembre).

Un bulletin de souscription nous est parvenu pour le *Dictionnaire de biographie héraultaise des origines à nos jours*, en



2 volumes (25 000 notices). C'est un ouvrage indispensable pour notre bibliothèque ; un autre concerne *Jules Ollier de Marichard (1824-1901)* ardéchois passionné et pionnier de la préhistoire. Son fils Pierre a été correspondant de notre Académie.

Puis le président donne la parole à M. Charly S. Jallatte pour sa communication : *La féminité. Essai de compréhension de l'être sans qui l'humanité ne serait pas*. La féminité est-elle une énigme ? L'auteur cherche à définir le concept de féminité, à travers les civilisations et religions anciennes où la femme est considérée comme inférieure à l'homme.

Mais qu'en est-il à notre époque? Pour répondre à cette question, M. Jallatte mène sa propre enquête : Trois groupes de femmes sont sélectionnés selon leur âge : de 18-25 ans, puis de 22-55 ans enfin au-delà de 55 ans Les questions posées sont d'une part relatives à l'affectivité, au schéma corporel, d'autre part à la vie professionnelle envisagée ou vécue, enfin relatives à la vie sexuelle et à l'évolution des rapports entre hommes et femmes.

Ce sont les résultats présentés ici qui démontrent que les femmes, tout en étant différentes des hommes, n'en sont pas moins leurs égales.



**SÉANCE DU VENDREDI 20 OCTOBRE 2006**

**Cette séance est présidée par M. Jacques Galtier**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Chausse, Contestin, Costabel, Debant, Durteste, Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, M<sup>me</sup> Jurgensen, M. Lévy, M<sup>mes</sup> Leroy et Marès, MM. Maubon, Pradel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Roger, de Seguins-Cohorn, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Sont excusés : MM. Bruguerolle, Cavalier, M<sup>me</sup> Deronne, M. Jallatte, M<sup>me</sup> Kuntz et Maurin, MM. Ménard et Salenson.

Absent : M. Mounier.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Bourrat, Chabert, Chalavet, Chillet-Pijac, Lanvers, Meine, Meunier, Monteils et Vermeil.

Le procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité, moins trois abstentions.

C'est dans la tristesse que nous nous retrouvons tous pour cette séance, à cause de la disparition d'un de nos membres les plus estimés : M<sup>gr</sup> Robert Dalverny. Le président évoque la récente cérémonie de ses obsèques et M. Debant lit l'éloge funèbre qu'il n'a pu prononcer à la cathédrale. Une minute de silence est demandée à chacun de nous.

Selon la coutume, M. Jacques Galtier avait prononcé, lors de la messe de funérailles à la cathédrale, l'hommage suivant :

« Ce sont des paroles de gratitude que je désire prononcer ici au nom de l'Académie de Nîmes. Je ne dirai pas en parlant de la place occupée par Robert Dalverny. « qu'il nous manquera ». Ce ne serait pas juste et ça sonnerait faux. En effet, M<sup>gr</sup> Dalverny nous manque déjà. Nous l'avons réalisé dès le début de sa maladie et durant les suites de l'intervention chirurgicale lourde qu'il a dû subir. Chaque fois que l'Académie recevait de ses nouvelles, nous avions la connaissance de ses souffrances et de l'amenuisement de ses forces. Déjà sa place de confrère fidèle, restant vide, nous remplaçait spontanément devant la cordialité, la solidité, l'humour et la modestie qui l'ont caractérisé.

Élu membre résidant le 4 décembre 1987, reçu le 15 avril de l'année suivante, il devenait le président de notre compagnie en 1997, pour une année, suivant nos statuts.



Durant la dernière décennie, il nous donnait quatre communications, qui à part la première (*saint Bernard et le pouvoir papal*) sont consacrées à des études profondes sur des sujets qui concernent le lieu où siège notre Académie : *les vitraux de l'église Saint-Joseph des Trois Piliers* ; *La frise historiée de la façade de la cathédrale de Nîmes : approche typologique* ; et *De Nîmes à Apt : saint Castor*.

Dans ces communications se manifeste l'unité de la vie de Robert Dalverny comme prêtre de campagne et comme curé de ce lieu, comme responsable de services diocésains importants, comme académicien aussi. Dans ces domaines variés, il exprime toujours le lien entre le sujet religieux, ecclésiologique ou théologique abordé et le contexte plus vaste du milieu qui l'entoure. S'il est homme d'Église, il n'oublie pas que l'Église n'est pas une fin en soi, mais un instrument inséré dans le milieu qui l'entoure. Que l'ouverture, la bienveillance, l'approche modeste sont le style du témoignage bien mieux qu'un enseignement *ex-cathedra*.

Dans ses interventions comme confrère, il se révèle comme un tenant fervent en paroles et en actes du Concile de Vatican II. Ses connaissances bibliques sont étendues. Il conjugue allègrement le souci de l'examen historique et les conclusions théologiques qu'il exprime. Il fait cette constatation dans un langage simple, qui ne peut froisser personne. Son humour met chacun en confiance et ses affirmations théologiques manifestent que ses études au Grand séminaire de Nîmes ont été approfondies par celles qu'il a suivies à l'Institut catholique de Paris. Sa fidélité à son Église est sans faille. L'œcuménisme de Robert Dalverny n'était pas un habit endossé lorsqu'il est devenu chargé des relations pour l'unité des chrétiens. C'était au sens fort du terme « partie prenante » de son être et de son faire. Il était œcuménique dans les deux sens du terme : surmonter les cassures entre Églises que les fidélités et surtout les infidélités du passé ont infligées à l'Église universelle, pour conjuguer les richesses et neutraliser les faiblesses qui sont le lot de chacune de ses composantes. Mais il est un second sens du terme trop souvent oublié ou méconnu, c'est que cette unité n'existe pas pour elle-même mais pour l'*oicumène*, c'est-à-dire toute la terre habitée.

De ce lien, M<sup>gr</sup> Dalverny avait non seulement conscience, mais il tenait à ce qu'il devienne réalité avec tous ceux qu'il pouvait rencontrer dans le cadre de son ministère comme dans celui de



l'Académie. Il en était de même dans toutes ses autres activités dans les sociétés savantes auxquelles il participait.

Je ne crois pas que ce soit le simple effet du hasard, qui a permis à un pasteur, Aimé Bonifas, d'accueillir M<sup>gr</sup> Dalverny comme membre résidant de notre compagnie et que ce soit encore un pasteur qui prononce ici et maintenant, l'adieu que l'Académie doit à chacun de ses membres. Ce sont des paroles de gratitude pour celui qui nous été donné. Ce sont des paroles remplies de tristesse mais non dépourvues de l'espérance qui sous-tend la liturgie que nous venons de vivre.»

M. Daniel Valade, au titre d'adjoint à la Culture, nous a adressé une lettre officielle de condoléances à l'occasion de la disparition de Mgr Dalverny, lettre pleine de sensibilité et d'émotion.

Nous avons reçu la revue *Akadémos*. Nous allons devoir présenter notre Académie pour le prochain numéro, si nous ne voulons pas être les derniers. Nous demandons un peu d'aide. Nous avons participé aux journées de célébration et à la Conférence des Académies (qui porte maintenant le nom de *Conférence des Académies des Sciences, Arts et Lettres* (il n'est plus question de Province !) à Montpellier.

Nous avons appris la nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres de M. Alain Maureau, président de l'Académie de Vaucluse.

Au cours de ce mois d'octobre, nous avons été invités à de nombreuses manifestations : par la société des Bibliophiles pour une visite de l'exposition *la Science au XVIII<sup>e</sup> siècle*, à Carré d'Art ; à l'École des Beaux-Arts pour l'inauguration de l'exposition *Alechinsky* ; à un récital pour un concert d'orgue et de poésie à la cathédrale d'Alès par notre confrère, M. Thierry Martin ; pour l'inauguration des *IX<sup>e</sup> journées mycologiques du Gard*, à Fons-Outre-Gardon, et aussi, le même jour, au Palais des Papes pour la séance solennelle de l'Académie de Vaucluse, avec la remise de trois prix dont un à M<sup>lle</sup> Françoise de Forbin, conservateur en chef de la bibliothèque municipale d'Avignon ; pour l'inauguration au musée d'Art contemporain, de l'exposition du peintre Jana Sterbak, et pour celle du peintre Maurice Béranger à la galerie des Arènes.

M. Pascal Trarieux, correspondant, nous présente «*Les*



rendez-vous du Musée des Beaux-Arts» pour ce dernier trimestre : expositions, conférences et «*Parcours musical*».

La Société de Vauvert : *Les avocats du Diable Vauvert*, nous donne la liste de ses rencontres littéraires pour octobre et novembre prochains.

L'association des auteurs du Languedoc-Roussillon ADA organise à Montpellier, salle Pétrarque, le 9 novembre, un débat autour de l'ouvrage de Bernard Lahire sur la condition des écrivains qui écrivent à compte d'auteur.

Nous faisons partie de *l'Association des amis de la bibliothèque d'Alexandrie* : aussi avons-nous reçu de la part de M<sup>me</sup> Jacqueline Leroy la *Lettre d'information n°9*, en deux exemplaires.

M. Maurice Castanier de Sumène nous adresse un recueil de ses poèmes, *Un incertain voyage*, remarquablement imprimé ; c'est un ouvrage de bibliophilie que nous vous présentons.

Envoyé par notre confrère, M. Ariel Balmassière, nous avons reçu trois importants documents sur *L'étude de l'extension du secteur sauvegardé d'Uzès*. Nous avons craint qu'il faille donner notre point de vue sur ces travaux, mais il n'en est rien. Nous avons simplement accusé réception.

La commission du Patrimoine s'est réunie le 3 octobre. M<sup>me</sup> Hélène Deronne, rapporteur, nous rend compte de l'enquête concernant les plaques de rues. La ville a été divisée en six quartiers confiés à M<sup>mes</sup> Deronne et Poujoulat et à MM. Audisio, Fontaine, Hugues et Lévy qui doivent vérifier la présence ou l'absence de plaques au commencement et à la fin de la rue, et, sur chaque plaque, contrôler le nom, prénom, la raison sociale, la date de naissance et de mort de la personnalité inscrite ; pour les places publiques et les lieux de mémoire, vérifier les textes. M. Audisio est chargé ensuite de reporter ces informations sur le plan de la ville. Tâche reconnue tout à fait intéressante par les membres de cette commission active et pleine d'idées.

M<sup>me</sup> Teulon-Lardic nous a fait suivre le bulletin du Conservatoire *Opus 17*, donnant des informations sur les activités du Conservatoire de musique de Nîmes pour octobre et novembre.

Puis le président donne la parole à M. Paul Maubon, membre résidant, pour sa communication : *De l'éthologie au coq-*



à-l'âne. L'éthologie étant la science du comportement animal, en milieu naturel, basée sur l'observation et sur l'expérimentation.

Le comportement s'élabore à partir de signaux extérieurs, reçus par les sens, transmis au cerveau. Ceci suppose une véritable communication entre les animaux qui s'expriment par le chant, les cris, les postures, les gestes et traduit une véritable intelligence animale.

L'auteur s'attache ensuite à l'étude de l'influence de l'environnement et surtout de l'homme qui, par la domestication et l'intensification de l'élevage, a modifié profondément le comportement animal. À l'inverse, il insiste sur l'influence de l'animal, notamment à travers le phénomène « animaux de compagnie » sur le comportement de nos contemporains. Enfin, il conclut en appelant à laisser hommes et animaux à leur juste place (P.M).

Très applaudi pour cette communication à la fois très documentée et pleine d'humour, M. Maubon répond aimablement aux diverses questions soulevées par l'assistance.



**SÉANCE DU VENDREDI 3 NOVEMBRE 2006**

**Cette séance est présidée par M. Jacques Galtier**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Chausse, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Kuntz, Leroy et Marès, MM. Maubon, Pradel, Puech, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bonifas, Bruguerolle, Cavalier, Costabel, Debant, Grossi, M<sup>me</sup> Jurgensen, M<sup>me</sup> Maurin, M. Ménard, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Roger, Salenson, Sapède, de Seguins-Cohorn.

Absents MM. Fabre, Lévy, Mounier.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Bourrat, Chabert, Gondran, Lanvers, Maréchal, Maubon, Meunier, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Stephan et Vermeil.

Le précédent procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité moins deux abstentions.

La Région Languedoc-Roussillon nous annonce l'attribution d'une subvention de 30 000 euros pour la restauration de la toiture de notre hôtel, ce qui va nous permettre d'envisager sérieusement les travaux.

Le comité du Fonds commémoratif Holberg lance un appel à nomination pour le prix international Holberg 2007, récompensant des travaux universitaires exceptionnels en sciences humaines, sciences sociales, droit ou théologie. Si vous connaissez des candidats éventuels, vous pouvez les informer (prix de 570 000 euros !).

Nous avons reçu le programme de la Société archéologique de Béziers (jusqu'en février 2007). Nous sommes invités par l'Association de la Maison de l'Environnement et du Patrimoine en Cévennes, à un week-end spécial : *Hector Malot en Cévennes*, au château de La Levade (La Grand-Combe), les 25 et 26 novembre, avec une conférence sur : *Les Héros de Sans famille dans le bassin d'Alès*, par M. Laurent Aiglon, et le lendemain à une randonnée sur les pas d'Hector Malot. Nous sommes invités aussi par notre confrère, M. Jean-Marie Granier, à l'inauguration de l'exposition *Les estampes japonaises de Claude Monet*, au musée Marmottan, à Paris ; et à Carré d'Art à l'exposition *Contes d'hier, illustrateurs d'aujourd'hui*, jusqu'au 29 décembre.



M<sup>me</sup> Jacqueline Leroy nous signale, à Saint-Paul de Mausole, une conférence du docteur Creusat, rhumatologue et membre de la société philomathique de Verdun sur *Le Docteur Edgar Leroy, illustre médecin de la guerre 1914-1918*. Il était aussi historien, archéologue (fouilles de Glanum) et a été un des premiers à se pencher sur le cas médical de Vincent van Gogh.

Nous avons eu une réunion du bureau, où nous avons préparé la séance administrative du 17 novembre. Nous demandons à tous les rapporteurs des commissions de fixer leur budget pour l'année 2007, afin que nous puissions préparer le budget prévisionnel pour 2007. Lors de cette séance, nous préparerons aussi le renouvellement des membres du bureau. Nous avons décidé du calendrier des communications pour l'année prochaine.

Nous avons reçu la visite d'une journaliste de l'Express, qui doit faire une série d'articles sur Nîmes. L'Académie l'intéresse et nous lui avons donné les renseignements pour son journal, mais nous nous sommes engagés à faire visiter l'Académie (la cour et la salle d'assemblée) à trois groupes de lecteurs de 15 personnes chacun, le 15 décembre à 14 h ; le 19 décembre à 14 h30 et à 17 h. Nous demandons des volontaires (commission du Patrimoine) pour les guider.

Le président donne la parole à M. Pascal Gouget pour le compte-rendu de la séance de la Conférence nationale des Académies de Province, à Montpellier, qui s'est tenue le 6 octobre après-midi à Montpellier, dans la Salle Einstein du Corum.

Elle était présidée par M. Jean-Claude Remy, président de l'Académie d'Angers et président de la Conférence pour les années 2005-2006. Aux côtés de M. Remy, M. Alain Plantey, président d'honneur de la Conférence des Académies et M. Daniel Grasset, de l'Académie de Montpellier et vice-président pour 2005-2006.

La première mesure de la Conférence fut l'approbation du procès-verbal de la dernière réunion de la Conférence tenue à Paris le 4 novembre au Palais de l'Institut.

Le rapport d'activité a été présenté par le président Remy ; il peut être consulté dans la Lettre des Académies (n°13, déc. 2006) ou sur le site Internet d'Interacadémie ([www.interacademie.com](http://www.interacademie.com)). En voici les principaux points :

*Rapport d'activité du Président :*



- Deux candidatures d'adhésion à la Conférence des Académies étaient proposées : Orléans et Cherbourg. La candidature d'Orléans a été retenue et sera soumise aujourd'hui à l'Assemblée générale.

- Un sujet d'étude pour la Conférence des Académies a été proposé par M. Alain Plantey pour 2007 : *Contribution de votre Académie par ses œuvres et par ses membres à l'édification de la Nation française.*

- Relations avec les Académies et les associations étrangères : organiser des échanges internationaux, préciser objectifs et programmes.

Prévoir la participation de Cologne et celle de Rabat.

- La *Lettre des Académies* est publiée à raison de 3 numéros par an. Il est souhaitable qu'elle soit dupliquée dans chaque Académie et distribuée à tous les membres.

- La revue *Akadémos* publie deux numéros par an, dont un est rédigé par l'Académie chargée de la Conférence (année impaire). Le second numéro publie des travaux des 28 Académies de Province.

Le président Remy conclut son bilan par un hommage à M. Pierre Messmer qui a cessé ses fonctions de Chancelier de l'Institut. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier le Chancelier de l'Institut est M. Gabriel de Broglie.

C'est ensuite la traditionnelle transmission du *vexillum*, une petite bannière, de M. Remy à M. Grasset qui présidera la Conférence pour les deux années à venir.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Le *Rapport financier* est présenté par M. Jacques de Latrolière : La situation est bien équilibrée. Toutes les cotisations pour 2006 ont été versées entre janvier et mai.

Le trésorier propose de passer le montant de la cotisation de chaque Académie de 200 à 220 euros. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Le quitus et le projet de budget sont également adoptés à l'unanimité. Répondant à une question, M. Remy précise qu'il n'a pas été nécessaire de faire appel à un commissaire aux comptes : budget trop faible, pas de subventions publiques.



- Actions de communications : Le site Internet est assez consulté :

(<http://www.interacademies.com>)

Chaque Académie peut figurer sur ce site, avec une, deux ou trois pages ; il convient de faire un bref rappel historique, donner la composition du Bureau et le programme des activités du trimestre suivant. Les Sciences morales et politiques ont aussi une adresse Internet <http://asmp.fr> et un canal radio <http://www.canalacademie.com>

*Question* : quels sont les critères pour l'adhésion d'une nouvelle association ?

Ces critères sont au nombre de quatre : ancienneté, pluridisciplinarité, recrutement et activités ; il faut de plus le parrainage de trois Académies.

M. Charles Mavaut (La Rochelle) observe que l'annuaire est obsolète. Réponse de M. Remy, : Internet. M. Grevetz : Il n'y a pas d'annuaire des Académies

*Akadémos* : M<sup>me</sup> Catherine Lecomte fait le point sur la revue *Akadémos*, relève les thèmes les plus fréquents, note que le droit et la théologie sont en retrait, que la médecine est peu représentée. Le dernier numéro est encyclopédique.

Il est possible de reprendre un texte déjà publié dans les mémoires (éventuellement de le raccourcir) :

- Discours de réception ;
- Conférence publique ou privée ;
- Article écrit spécialement pour *Akadémos* ;

Joindre une disquette, noter sur la disquette la provenance académique.

Chaque numéro pourrait accueillir 10 à 12 communications.

M. Remy remarque qu'il convient d'abandonner l'expression *Académies de Province* pour *Académies des Sciences, Arts et Lettres*.

- *Lettre des Académies* : M. Pierre Bouvet, de l'Académie d'Angers, fait le point sur cette publication. Il demande que chaque Académie envoie le programme du trimestre à venir dès l'arrivée de la Lettre, laquelle est à diffuser localement et rapidement.

La Lettre est sur le site Web, mais certaines informations sont réservées et n'apparaissent pas sur la Toile.

- *La candidature de l'Académie d'Orléans* : L'Académie



d'Orléans remplit les quatre conditions ; longévité (elle a été créée avant la Révolution) ; pluri-disciplinarité (Lettres, Sciences et Arts) ; le nombre des membres est limité et ils sont élus par leurs pairs ; L'activité culturelle est importante (colloques, publications ...). La candidature d'Orléans est présentée par Besançon, Angers et Montpellier. Le Bureau accepte à l'unanimité cette proposition et la Conférence agréé la proposition.

- La prochaine Conférence devant se tenir à Grenoble, une proposition de Bureau est ébauchée : - Président M. Daniel Grasset, - Vice-président M. Roger Moret, de Grenoble -Secrétaire général M. Michel Denizot, - Secrétaire adjoint, M. René de Siniaski (sous réserve de confirmation), - Trésorier M. Louis Bourguiol. Reste à nommer le rédacteur de la Lettre des Académies. Un rédacteur provisoire se propose.

- *Projets* - Rappel du thème proposé par M. Alain Plantey pour la Conférence 2008

*Contribution de votre Académie par ses œuvres et par ses membres à l'édification de la Nation française.* Ces contributions pourront faire l'objet d'un colloque d'une journée et demie.

- Annonce d'un colloque à Bordeaux les 18 et 20 mai (2007 ou 2008 ?) (M. Pierre Détain) sur les risques côtiers.

- Autre colloque à Bordeaux les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2007, sur la Conquête spatiale (1957, 2007, 2057). Ce colloque se poursuivra à Toulouse à la Cité de l'Espace le 4 octobre 2007, jour anniversaire du lancement du premier Spoutnik.

- *Questions diverses* : La Conférence se termine par une adresse à M. le Médecin Général Reboul, absent pour raisons de santé.

À l'ordre du jour, l'élection du successeur de M. le docteur Tempier. M. Pierre Marès est élu par 18 voix et une abstention.

Puis le président donne la parole à M<sup>me</sup> Monique Kuntz qui nous invite à : *Prendre les eaux à Vichy avec Madame de Sévigné.* Après avoir hésité entre deux stations balnéaires : Bourbon l'Archambaud ou Vichy, M<sup>me</sup> de Sévigné opte pour Vichy où elle se rend à deux reprises, en mai-juin 1676 et en septembre-octobre 1677. C'est le récit très complet de ces deux séjours que nous



présente M<sup>me</sup> Monique Kuntz, depuis le départ de la marquise de Paris, son installation à Vichy, les soins qu'elle pratique et la société mondaine qu'elle fréquente. Cette communication est très vivante, en partie grâce au style très spontané des lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné que Madame Kuntz avait sélectionnées avec compétence et rigueur.



**SÉANCE DU VENDREDI 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2006**

**Cette séance est présidée par M. Jean-Marc ROGER,  
vice-président, M. Jacques Galtier étant excusé.**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Bruguerolle, Cavalier, Contestin, Chausse, Durteste, Fontaine, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Kuntz, Leroy et Marès, MM. Maubon, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Roger, M<sup>me</sup> Teulon-Lardic, M. Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : M. Costabel, M<sup>me</sup> Deronne, M. Galtier, Lévy, Ménard, Pradel, Sapède.

Absents : MM. Fabre, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Mounier et Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Bourrat, Chabert, Chillet-Pijac, Maréchal, Maubon, Meine, Meunier, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Pincemaille, Trarieux, et Vermeil.

Le précédent procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité moins quatre abstentions

Nous avons reçu une importante lettre de M. Voronoff de Besançon nous informant qu'il est chargé par la Conférence des Académies de province de l'organisation d'un colloque sur le thème suivant : *Les contributions de chaque académie, par ses œuvres et par ses membres à l'édification de la Nation française*. Tout une série de thèmes est suggérée depuis : *La croisade des Albigeois, jusqu'à de Gaulle*, en passant par *le gallicanisme, la naissance du sentiment national dans les réflexions et publications académiques, la défense des identités régionales et la permanence de l'idée nationale, le compagnonnage ...* Nous avons relevé quelques pistes possibles : *la défense des identités régionales et permanence de l'idée nationale, les Protestants et les places de sûreté, les Camisards* (on pourrait partir du tableau de Jules Salles représentant : *l'Entrevue de Jean Cavalier et du Maréchal de Villars*, du musée des Beaux-Arts). Réponse à donner le 15 décembre. Le colloque se tiendra lors des journées de la Conférence à Paris, en octobre ou novembre prochains.

Notre confrère M. Bennassar nous propose un sujet de conférence pour le mois d'avril, et nous fait part de ses regrets de n'avoir pu venir à notre séance, ayant eu un sérieux accident au genou.



M. Jean Matouk accepte de représenter l'Académie le 8 décembre à Paris à l'assemblée générale du Comité pour la publication des œuvres de Charles Gide.

L'Académie d'Arles nous invite à participer à un hommage rendu à Lucien Clergue à l'occasion de son élection à l'Institut de France, dimanche 10 décembre.

Dans le cadre des les Mardis d'UNIMES, nous sommes invités le 12 décembre à une conférence : *Les sciences arabes, de l'héritage gréco-indien à la réception européenne*, par M. Ahmed Djebbar, professeur à l'Université des sciences et des technologies de Lille et commissaire à l'Institut du monde arabe à Paris de l'exposition : *L'âge d'or des sciences arabes*.

La Bibliothèque Nationale de France nous envoie une invitation au vernissage d'une exposition : *Sur les pas de l'abbé Raynal* et à un colloque : *Raynal et ses réseaux*, organisés sous le patronage de l'Unesco.

Sous l'égide de la Municipalité, nous sommes conviés à l'inauguration de deux expositions : d'astronomie et de photos de M. Philippe Tosi : *Les yeux dans le ciel nîmois*, au muséum d'Histoire naturelle ; de peinture : *Pierre-Bendine-Bouca*, à la Galerie des Arènes et à un concert vocal de l'ensemble *Mora Vocis*, au musée des Beaux-Arts.

Le Conseil général présente à l'hôtel Atria l'ouvrage : *Visas pour le Gard*, réalisé sous la direction de M. Serge Velay.

Dans le cadre de la Société Maurice Aliger, est donnée une conférence *Les fêtes religieuses : liturgie et société*, par des représentants des diverses communautés religieuses de la région, animée par M<sup>me</sup> Paule Plouvier, notre consœur, avec M. Jacques Lévy, membre résidant.

La société des Bibliophiles à Carré d'Art nous invite à une communication de M. Bertrand Galimard Flavigny : *Être bibliophile au xx<sup>e</sup> siècle*.

Lors de la réunion du bureau, aujourd'hui, nous avons mis à jour le programme du 1<sup>er</sup> trimestre 2007, envisagé la constitution du futur bureau, préparé le prix Issoire, fait le point pour la publication des *Mémoires 2005*. Notre imprimeur nous livrera, avant la fin de l'année, le 70 exemplaires qui nous manquent, réimprimés à ses frais. Nous remercions M. le pasteur Grossi de ses multiples



interventions auprès de ce dernier et d'avoir obtenu un résultat positif.

La commission de la Bibliothèque s'est réunie le 3 novembre dernier, M<sup>me</sup> Jacqueline Leroy étant rapporteur : le tri des ouvrages en double se poursuit ; une vingtaine de titres sont à saisir dans le fichier et à équiper de code-barres. M<sup>me</sup> Leroy va prendre contact avec M<sup>me</sup> Bret, de Carré d'Art, à ce sujet mais aussi pour lui demander de nous fournir le listing des auteurs (nous possédons un listing par titres et le second par numéros). Mais le fichier est consultable en ligne depuis la bibliothèque.

Avec le reliquat, il est possible d'acquérir l'*Encyclopédie du protestantisme*.

La spécificité de cette bibliothèque est précisée ; ouvrages concernant Nîmes et la région, publications des académiciens de toutes époques (ouvrages, tirés à part, participation à des ouvrages collectifs, des congrès, mélanges...).

Reste encore à prévoir le choix des reliures (M. Audisio en est chargé) et à trouver des académiciens dévoués pour assurer les permanences de la bibliothèque (MM. Gouget et Puech sont actuellement présents chaque semaine).

Le 17 novembre a eu lieu la seconde séance administrative de l'année. Le rapport de cette séance a été rédigé par M<sup>me</sup> Catherine Marès, secrétaire adjoint.

1 - Travaux de réfection de la toiture de l'hôtel de la rue Dorée dont le devis a été estimé par notre confrère M. Antoine Bruguerolle à 152 000 euros. Les subventions de la DRAC (38 885 euros), de la Région (30 000 euros), de la Ville (10 000 euros) couvrent environ la moitié de la dépense, le reste serait assuré par un emprunt-relais et la vente d'une partie des actifs. Les appels d'offre devront être lancés au début de l'année prochaine.

2 - La cotisation passera de 40 à 50 euros, car il est maintenant possible de la déduire des impôts (66%). L'utilisation du courrier électronique permettra d'économiser les envois postaux.

3 - Les membres du bureau doivent être renouvelés pour cinq ans : secrétaire adjoint, trésorier adjoint, bibliothécaire et archiviste. Les candidatures sont à déposer pour la séance du 1<sup>er</sup> décembre 2006.

4 - Deux postes de non résidants sont à pourvoir.



La commission des nominations attend les candidatures de correspondants pour le début de janvier 2006.

5 - Patrimoine (voir plus haut). L'achat d'un appareil photographique est requis par la commission.

6 - Modification du règlement intérieur, dans le respect des statuts. Le travail est en cours.

7 - Divers. M. Voronoff est chargé par l'Académie des Sciences morales et politiques de coordonner un travail centré sur la contribution de chacune de nos académies à *L'Élaboration de la nation française*. L'accord de principe sur la participation de notre Académie doit parvenir avant le 15 décembre et la date limite du dépôt des manuscrits est fixée au 30 juin 2007. Nous pensons pouvoir donner à M. Voronoff une réponse favorable pour notre participation au colloque sur l'Édification de la Nation française.

Nous avons reçu en hommage, de la part de M<sup>me</sup> Nomen, de MM. Huard et Jean Pey l'ouvrage suivant : *Mémoire en image, Nîmes* tome II (1950-1980). Nous avons des bulletins de souscription pour les actes du colloque concernant *L'abbaye Saint-Eusèbe de Saignon (Vaucluse) et ses dépendances*.

Puis M. Roger donne la parole à l'orateur du jour, M. Gabriel Audisio, membre résidant, en le remerciant d'avoir accepté de remplacer M. Sapède accidenté. Le sujet traité concerne : *Des procès d'animaux en justice (XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles)*. Ce sont grâce à des recherches dans divers documents d'archives et sur d'autres sujets que M. Audisio a rencontré par hasard des textes curieux traitant de procès d'animaux.

Après avoir rappelé qu'il y a quelques années, M. André Nadal avait évoqué les procès d'animaux au Moyen Âge, M. Audisio s'inscrit donc à sa suite, en traitant de procès plus récents, essentiellement du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, citant même un cas encore en 1792.

Ces procès se présentent sous trois types : procès pour meurtre et maraudage et concernant particulièrement les porcs et les truies (à noter que ces derniers n'ont pas droit à l'assistance d'un avocat) ; procès pour bestialité, assimilé à des crimes de sorcelleries voire d'hérésie ; procès concernant des calamités publiques provoquées par des rongeurs, vermines, insectes, et l'auteur cite



un procès à l'encontre de chenilles, relaté dans les registres de comptabilité d'Aubagne, en septembre 1553. En conclusion, quelle signification faut-il donner à de tels procès, dont le but est certainement la préservation des récoltes, mais où se mêlent naturel et surnaturel.

Très applaudi M. Audisio répond aux nombreuses questions de ses confrères.



**SÉANCE DU VENDREDI 15 DECEMBRE 2006**

**Cette séance est présidée par M. Jacques GALTIER**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bruguerolle, Cavalier, Clément, Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Kuntz, Leroy et Marès, M. Maubon, M<sup>me</sup> Pouloulat, MM. Puech, Roger, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés ; MM. Bonifas, Costabel, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, M<sup>me</sup> Jurgensen, M. Lévy, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Ménard, Pradel, Sapède, de Seguins-Cohorn.

Absents : MM. Chausse, Debant, Fabre, Mounier et Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Bourrat, Chabert, Chalavet, Chillet-Pijac, René Maubon, M<sup>me</sup> Pallier, M. Vermeil.

Le précédent procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité moins une abstention.

Nous avons reçu une lettre de démission de M. Robert Doria, correspondant, pour raison de santé « *Je ne saurais oublier toutefois, écrit-il, quelles satisfactions, quels enseignements j'ai retirés de mon séjour, certes épisodique, auprès des membres de la Compagnie auxquels je présente mes respectueuses salutations.* » Il faut rappeler que M. Doria est un bienfaiteur de l'Académie (restauration de chaises et de fauteuils de la salle d'assemblée, restauration du dessin de Van Loo, représentant Séguier jeune). Nous ne pouvons le laisser partir avec une simple lettre de regret de notre part.

M. Alain Plantey, membre de l'Institut nous envoie un discours sur *La Vertu*, prononcé par M. Pierre Nora.

Nous vous signalons une conférence de circonstance, organisé par le Comité de l'art chrétien, le samedi 16 décembre : *La genèse du Minuit Chrétien et sa large diffusion*, par M. Nova, de Roquemaure. Le même jour, à la bibliothèque de Carré d'Art, présentation du *Carnet de voyage. Mexico 2002-2006*, par Gérard Moschini. M. Valade nous donne quelques précisions concernant l'œuvre de M. Moschini.

Nous sommes aussi invités à un concert de Noël au Grand Temple. Ce sont des œuvres chantées par le chœur *Homilius* d'Avignon.



Une soixantaine de lecteurs de l'Express ont répondu à l'appel de leur journal. Ils ont été accueillis par les membres de la commission du Patrimoine le premier jour par MM. Grossi, Audisio et Bruguerolle ; le samedi à 11 heures, toujours par MM. Audisio et Bruguerolle qui se sont proposés spontanément, et le mardi suivant par M<sup>me</sup> Agussol et M. Hugues. Qu'ils en soient remerciés.

Nous avons eu une réunion exceptionnelle du bureau, pour désigner les futurs président et vice-président, avant le vote qui aura lieu à la prochaine séance et il nous faut choisir la communication présentée lors de la séance publique. Le repas de cette journée se passera à l'hôtel de l'Orangerie.

Étant donné la qualité assez médiocre des manuscrits envoyés par les huit candidats au prix Marthe Issoire, le jury a décidé de ne pas donner le prix cette année. Cependant un accessit a été accordé à M. Gilles Fouque pour son recueil : *Les ténèbres d'ego sum*. Une médaille lui sera remise par M. le Préfet, le jour de la séance publique.

M. Jean Matouk, qui a bien voulu représenter l'Académie à l'assemblée générale du Comité pour l'édition des œuvres de Charles Gide, nous a remis son rapport :

« Le rapport moral fait le point sur les publications. En septembre 2005 est sorti le volume VII : *Coopération et économie sociale* ; trois volumes avaient été prévus en 2006 : seul celui d'André Encreve -volume VIII : *Contributions protestantes* est paru. L'ouvrage de M Dumoustiers *Les institutions du progrès social*, devrait sortir au 1<sup>er</sup> semestre 2007 et celui de Serge Koulytchizky *Solidarité*, au second semestre 2007. Il ne restera alors que les deux derniers volumes, XII et XIII : *Écrits 1887-1931*, présentés par Marc Pénin, qui sortiront en 2008.

D'autre part, en 2008, quand sortiront ces derniers volumes, un colloque dirigé par M. Matouk sera organisé au Sénat à Paris, probablement en mars-avril. Les thèmes seraient : *Économie sociale et modèle social*, *Économie sociale en constant devenir*, *Économie sociale et mondialisation*. M. Matouk termine par le bilan financier : en déficit.

M. René Maubon aimerait nous faire profiter d'un voyage qu'il pense organiser au mois d'avril pour nous faire visiter quelques



grandes cathédrales ou basiliques, : Vézelay, Saint-Benoît-sur-Loire, Chartres et peut-être Bourges. Y aura-t-il des amateurs ? M. Maubon expose son projet devant l'assemblée.

M<sup>me</sup> Teulon-Lardic nous a adressé son petit journal *Opus* 18 relatant toutes les informations concernant le Conservatoire de musique pour les mois de décembre et de janvier.

Le président donne la parole à M. Puech, membre résidant, qui a bien voulu avancer la date de sa communication. Il traite le sujet suivant : *Bobine, le diable de Vauvert... et autres empoisonneurs*. Issu d'une vieille famille de petits propriétaires vinicoles de Vauvert, Robert Brunel dit Bobine, âgé de 22 ans au moment des faits, est accusé d'avoir empoisonné son père, Maurice, le 4 août 1952, sa grand-mère maternelle, Louise, le 8 août, son frère qui échappera à la mort, et le 26 octobre sa grand-mère paternelle, Lucie. Très vite la suspicion se porte sur Bobine qui avoue ses crimes, le 9 décembre, et révèle que le poison utilisé était un dérivé du Pyralion, produit utilisé pour soigner la vigne. Le mobile de ces crimes était de capter l'héritage familial et de s'approprier une assurance-vie que son frère avait contractée à son nom.

Ensuite M. Puech nous fait assister au déroulement de la séance de la Cour d'Assise où comparait Bobine, le 9 avril 1954 : affirmations des témoins, exposés des faits par le commissaire principal, interventions des médecins, des experts, des psychiatres, réquisitoire de l'avocat général. Défendu par maître de Montaut-Manse qui plaide la folie, Bobine sera cependant condamné aux travaux forcés à perpétuité et mourra en prison quelques années plus tard, le 13 août 1958.

Puis, après avoir évoqué quelques très célèbres empoisonneurs de l'antiquité à nos jours, et avoir indiqué les châtiments cruels qu'ils subissaient, M. Puech cite deux autres empoisonneurs régionaux, Antoinette Sierrri, la bohémienne de Saint-Gilles en 1926, qui fait six victimes, et le dentiste de Béziers, Laget, qui empoisonne tour à tour ses deux femmes, mais échoue dans une troisième tentative.

Cette communication, exprimée dans une langue sobre et précise, très documentée, a suscité de nombreuses questions et quelques compléments d'informations, en particulier de la part de M. René Maubon qui a connu Bobine.



Le président donne la parole à M. Laurent Bertin qui expose à l'assemblée le travail qu'il a réalisé à la Bibliothèque de septembre 2001 à ce jour :

Informatisation de catalogue (7784 titres), étiquetage des ouvrages avec code-barre, regroupement de certaines collections, recherche et mise à part des doubles, des revues et des livres dépareillés.

Le catalogue de la Bibliothèque de l'Académie est désormais consultable sur le portail de la Médiathèque de Nîmes.

M. Laurent Bertin avait été mis à la disposition de l'Académie, à titre d'emploi-jeune, par le Service du Patrimoine de la Ville de Nîmes.

L'Académie le félicite pour le travail accompli et lui décerne la médaille de l'Académie de Nîmes.



Achevé d'imprimer en novembre 2007  
sur les presses de l'imprimerie Bené  
153, avenue Robert de Joly - 30 620 Uchaud

Publié avec l'aide de la Ville de Nîmes  
et du Conseil Général du Gard



Pour le compte de l'Académie de Nîmes  
16, rue Dorée  
Gérant de la publication, Christiane Lassalle



## ACADEMIE DE NIMES

Officiellement reconnue par Louis XIV, l'Académie Royale de Nîmes s'est vue conférer, par lettres patentes d'août 1682 « les honneurs, privilèges, facultés, franchises et libertés » dont jouissait depuis 1635 l'Académie française.

Au cours des trois siècles écoulés, de grands noms ont contribué à répandre sa renommée: ceux, notamment, de Ménard, Florian, Séguier. Parmi ses membres associés ou honoraires figurèrent Cambacérès, Talleyrand, Berthollet, Gaston Darboux, Camille Jullian, Frédéric Mistral, Alphonse Daudet, André Chamson, ainsi que des littérateurs étrangers aussi célèbres que Goethe ou Wieland.

A l'époque actuelle, les travaux de ses membres (36 résidants, dont sept femmes, et 24 non résidants) concernent aussi bien la littérature que les sciences, la philosophie et les beaux-arts.

Plus de cent dix sociétés savantes françaises et européennes correspondent avec l'Académie de Nîmes.

Œuvrant dans la discrétion, celle-ci présente, fin janvier, le bilan de ses travaux de l'année écoulée à l'occasion d'une séance publique.

Respectant toutes les croyances, indifférente aux contingences de la politique, elle se veut un foyer d'humanisme où toutes les convictions se côtoient et cohabitent sans heurt.

Fidèle à ses traditions, elle travaille à l'enrichissement du patrimoine culturel, régional et national. Sans jamais oublier la devise inscrite au fronton de son hôtel, 16 rue . Dorée: NE QUID NIMIS (Rien de trop !).

L'Académie a pour sceau celui de l'ancienne Académie royale de Nîmes représentant une couronne de palmes, au milieu de laquelle on lit la devise: ÆMULA LAURI. Il y est ajouté en légende au-dessus de la couronne: ACADEMIE DE NIMES, et, au-dessus de la devise : 1682.